

# LES MAISONS URBAINES DU X<sup>e</sup> AU MILIEU DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE : ÉTAT DE LA QUESTION

par Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP \*

Cette seconde intervention n'entend pas brosser un tableau complet de l'habitat urbain dans le Midi. Les autres intervenants vont en traiter bien des aspects et je ne saurais rivaliser avec eux, ni déflorer leurs propos. Aussi vais-je me limiter à des considérations centrées sur l'édifice en lui-même et observé dans ses rapports avec ses semblables et avec l'espace public.

J'adopterai pour cela un découpage résolument chronologique, en introduisant successivement les problématiques. Je proposerai d'abord un aperçu de ce que l'on sait des maisons avant le XII<sup>e</sup> siècle, pour ensuite développer l'état de nos connaissances sur les demeures romanes des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, d'abord sous l'angle des modalités d'occupation du sol urbain, puis en observant les programmes adoptés et les formes dans lesquelles ils se réalisent.

## Avant le XII<sup>e</sup> siècle

Les pères fondateurs de l'archéologie monumentale nous ont habitués à traiter des maisons médiévales en les prenant comme des données toutes constituées, apparues à une date indéterminée avant le XII<sup>e</sup> siècle. Ils se sont peu préoccupés d'en chercher les antécédents. Par là même, ils ont véhiculé des images qui, pour n'être pas fausses, ne s'en sont pas moins imposées comme des stéréotypes de la maison romane (fig. 1); dès lors, elles devenaient inexactes. Ainsi en est-il de l'idée d'un paysage urbain constitué de demeures contiguës et alignées, occupant les fronts de rue, dès l'an Mil. Jusqu'à il n'y a guère plus d'une décennie, leurs successeurs n'avaient pas fait mieux et soit reprenaient sommairement les mêmes clichés, soit, sur la lancée des progrès de l'archéologie médiévale, donnaient une première image des demeures carolingiennes et de l'an Mil, curieusement décalée de celle du XII<sup>e</sup> siècle : ils nous dépeignaient des habitats pauvres, uniformément misérables, sans toujours préciser qu'il s'agissait le plus souvent de maisons rurales, les fouilles urbaines étant des plus rares. Or les recherches récentes commencent à livrer des informations sur des états de l'habitat urbain aux IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles fort différents, et en tous cas, complexes ; ils ne sont ni obligatoirement misérables, ni identiques aux paysages urbains des pères fondateurs, ceux-ci ne s'avérant exacts que pour le XII<sup>e</sup> siècle, au plus tôt et à des dates diverses selon les sites. Voyons les informations disponibles, dans les contrées voisines, Italie du nord et Rhénanie, et dans le Midi.

---

\* Docteur en Histoire de l'Art et Archéologie, membre de la Société Française d'Archéologie et de la S.A.M.F.



FIG. 1. CLUNY. MAISON 25, RUE DE LA RÉPUBLIQUE. Après Viollet-le-Duc, on en a fait le prototype de la maison romane, mais son type ne vaut qu'à partir du 2<sup>e</sup> quart du XII<sup>e</sup> siècle et pour les terres de Bourgogne et du Midi. Cliché P. Garrigou Grandchamp.

non au cœur des îlots, ceux-ci ayant été abandonnés depuis des siècles. Faut de les chercher où elles sont, les fouilles n'ont donc trouvé dans les arrière-cours qu'une couche de terre noire entre les bâtiments romains et médiévaux, ce qui faisait conclure à une ruralisation de la ville et à la disparition de toute forme de tissu urbain continu. Cristina La Rocca met en cause ces stratégies de fouilles déficientes : en se fondant sur des recherches récentes et une relecture de travaux anciens, elle propose une image de la ville dans laquelle certains quartiers présentent des fronts de rue déjà constitués de séries de maisons contiguës aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles.

Étienne Hubert a décrit la « montée » de la maison à étage aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles à Rome, ville où domine encore l'habitat dispersé, sans noyau urbain compact. Il décrit un « paysage pavillonnaire » de demeures isolées, sans contact avec leurs voisines. Des fouilles récentes livrent une image précise des demeures de l'époque carolingienne (3).

Deux édifices dégagés sur le forum de Nerva sont des maisons-blocs rectangulaires, à étage, aboutant la rue par un petit côté ; devant une des façades se déploie un portique. De part et d'autre, des jardins ou des cours, où séjournait des animaux. C'est donc un habitat d'unités isolées dans des enclos, alignées en front de rue, mais non contiguës. Les rez-de-chaussée, intégralement conservés et divisés en grandes pièces, accueillent des activités

### *L'habitat carolingien et post-carolingien*

#### *Les enseignements de la recherche en Italie*

La richesse des sources écrites et le développement des fouilles expliquent que l'Italie soit la contrée européenne dont les maisons urbaines antérieures à l'an Mil soient les mieux connues.

Dans l'Exarchat de Ravenne, si les maisons à un seul niveau sont présentes (mais peu citées dans les sources), un type s'impose dès le VII<sup>e</sup> siècle, celui de la maison à étage, le plus souvent en maçonnerie (au moins au rez-de-chaussée) et couverte de tuiles, systématiquement accompagnée d'une cour et d'un jardin (1). Le logis est toujours aménagé à l'étage et comprend un *triclinium* et plusieurs chambres. Le rez-de-chaussée est occupé par des pièces ancillaires. Cette spécialisation des fonctions par niveau et l'installation de la résidence à l'étage contrastent avec l'organisation de la *domus* antique. Les demeures les plus importantes comprennent des dépendances sur la cour (logement des domestiques, cuisine séparée et bains) ; une d'elles comporte une tour. Enfin, notons trois caractères : toutes ces propriétés affrontent l'espace public (sans que l'on soit sûr que les logis principaux soient en front de rue) ; beaucoup disposent de boutiques, placées devant la maison ; enfin certains indices laissent entendre que la vie domestique, les circulations notamment, s'organisent à partir de la cour.

Aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, à Vérone, comme à Pavie, le tracé viaire et le découpage des îlots antiques subsistent, mais les rues ont été quelque peu rétrécies (2). Les maisons du haut Moyen Âge se trouvent sous les édifices modernes et médiévaux et

1. BAVANT 1989.

2. LA ROCCA 1988 (Vérone). HUDSON 1988 (Pavie).

3. HUBERT 1990. Pour les maisons des forums de Nerva et de César : SANTANGELI VALENZANI 1997, 1999 et 2000.

ancillaires; l'étage, accessible par un escalier extérieur, abritait la vie familiale et sociale. La maçonnerie est en pierres liaisonnées au mortier de chaux; les équipements sont rudimentaires (sols en terre, foyers à même le sol), mais comportent une fosse de latrine pour l'étage. Remarquable est la rupture entre ce programme et celui de la maison antique à cour centrale, avec nombreuses pièces aux fonctions précises. Ces demeures du IX<sup>e</sup> siècle paraissent proches des maisons romanes, notamment des « résidences pures », dépourvues d'organe de production ou d'échanges.

Toutes les maisons contemporaines ne relevaient pas de ce type; celles qui ont été découvertes sur le forum de César, alignées à peu de distance les unes des autres le long d'une rue, sont formées d'une pièce unique de modestes dimensions (la seule complète mesure 5 x 5 m), construites en terre sur un socle maçonné et sans couverture de tuiles: elles pourraient correspondre aux *domus terrineae* des sources écrites.

#### *Un quartier de Cologne au IX<sup>e</sup> siècle.*

Les fouilles menées près de l'hôtel de ville de Cologne, récemment publiées, révèlent un quartier urbain du IX<sup>e</sup> siècle et son évolution jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle (4). Il est composé de deux rangées de maisons en pierre édifiées au cours de la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle: elles sont mitoyennes et alignées en front de rue de part et d'autre d'une voie étroite (2,50 m) (fig. 2). Leurs rez-de-chaussée, partiellement enterrés, sont conservés sur plusieurs mètres de hauteur; les murs, construits en moyen appareil de tuf extrait des carrières, avec très peu de remplois et de *spolia*, ont une largeur supérieure à 1 m, ce qui milite pour l'existence d'un étage, lui aussi en maçonnerie. Aucune porte n'étant conservée au niveau des rues, on en déduit qu'elles étaient situées à l'étage, desservies par des escaliers extérieurs dont des supports massifs auraient été retrouvés.

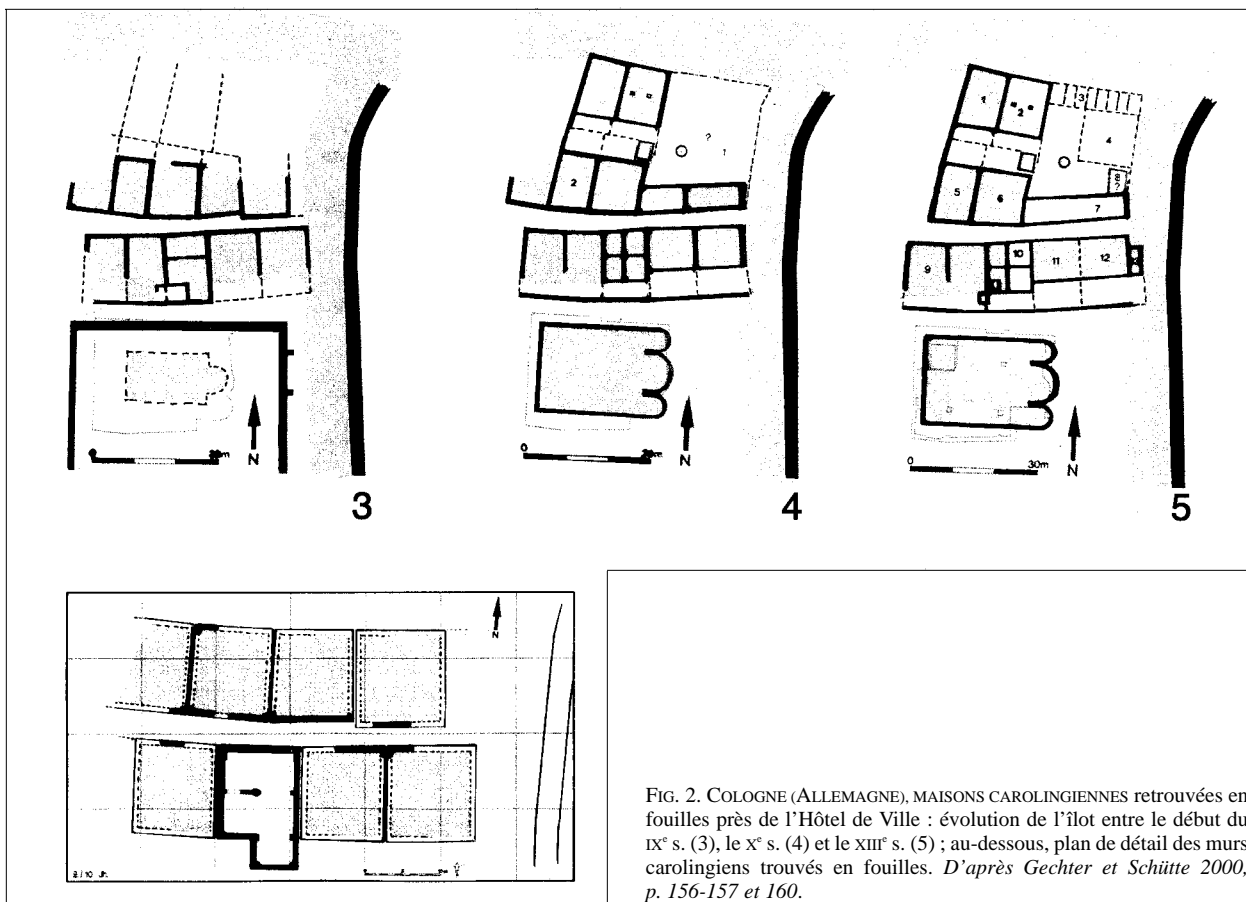


FIG. 2. COLOGNE (ALLEMAGNE), MAISONS CAROLINGIENNES retrouvées en fouilles près de l'Hôtel de Ville: évolution de l'îlot entre le début du IX<sup>e</sup> s. (3), le X<sup>e</sup> s. (4) et le XIII<sup>e</sup> s. (5); au-dessous, plan de détail des murs carolingiens trouvés en fouilles. D'après Gechter et Schütte 2000, p. 156-157 et 160.

4. GECHTER et SCHÜTTE 2000, p. 150-164.

Pour être un *unicum* à ce jour, tant en Rhénanie qu'en France, cette architecture de maisons en pierre a le mérite de montrer la précocité de l'existence d'îlots avec habitat dense formant la haie en front de rue. Elles sont à cet égard proches des demeures romanes « classiques », répondant au programme de la maison polyvalente. En revanche, elles s'en séparent par un accès très surélevé et par l'absence d'organes destinés aux échanges aménagés dans la façade. Ces découvertes ne suffisent pas pour établir une continuité avec l'urbanisme romain, mais il est clair que les périodes qui passent pour celles de la désolation des villes comportaient, en Gaule également, des structures urbaines et des demeures plus variées et plus élaborées qu'on ne l'a longtemps imaginé. Enfin, il est également frappant d'observer que le plan de la voirie et les principaux murs édifiés au IX<sup>e</sup> siècle ont survécu bien au-delà de l'an Mil et déterminaient encore la structure du quartier au XIII<sup>e</sup> siècle.

Après ces deux excursions en Italie du Nord et en Rhénanie, faisons le point sur l'état des connaissances en France. Il est moins satisfaisant qu'on ne le voudrait, pour la période antérieure à l'an Mil, mais on dispose de quelques éclairages sur le XI<sup>e</sup> siècle.

*Le paysage urbain en Languedoc occidental : les cas de Nîmes et Aix-en-Provence*

Faute de fouilles urbaines nombreuses sur un même site, seules les sources écrites sont susceptibles de donner les premiers éléments d'information sur l'état du tissu urbain à la veille de l'an Mil. Nîmes, probablement la ville la mieux documentée, a déjà fait l'objet de recherches poussées. Nul doute que Toulouse, et peut-être Narbonne, permettraient de compléter le tableau.

À Nîmes, les sources du X<sup>e</sup> siècle informent sur le paysage post-carolingien, avant la renaissance urbaine. La ville présente alors un aspect polynucléaire, avec deux pôles, autour de la cathédrale et des arènes, entourés d'aires de peuplement plus diffus. Les maisons sont toutes pourvues d'une cour, tant au cœur du principal noyau, autour de la cathédrale, que dans les zones de peuplement plus ou moins denses. Celles qui environnent l'église Sainte-Eugénie, près de la cathédrale, sont les seules dépourvues de jardins, de vignes ou de vergers ; les autres, sur le ruisseau de la Fontaine, près de la Maison Carrée ou au quartier du marché, témoignent de l'état encore rural qui prévaut dans les zones écartées du quartier cathédral (5). En revanche, on ne sait pas si ces maisons comportaient un étage, ni si elles étaient déjà alignées en front de rue, et il n'est pas question de boutique. Il est possible que les deux faciès (alignement sur la rue et bâtiments en cœur d'îlot) aient déjà cohabité : c'est en tout cas l'état du tissu urbain que les édifices matériellement attestés permettront de restituer aux abords de la cathédrale vers 1200 (fig. 11).

Par ailleurs, l'omniprésence des monuments gallo-romains crée un climat particulier : Nîmes se développe après l'an Mil dans le cadre légué par le Bas-Empire. Tous les édifices bâtis dans des matériaux un tant soit peu pérennes sont réoccupés et pour la plupart réaffectés à des usages domestiques (6). Les monuments les plus consistants sont entre les mains de potentats. Des lignages nobles sont installés dans les portes d'Arles, d'Espagne et Vieille et dans les grandes tours hexagonales de l'enceinte ; à quelque distance, la Tour Magne est devenue le *castrum Turris Magnae*. Les maisons patriciennes occupent toutes sortes d'autres bâtiments publics : la maison de la Buade est aménagée dans des thermes ; la Salle peinte, occupe un bâtiment antique précédé d'un portique, à l'extrémité de la rue des Lombards ; la plus somptueuse est la Maison Carrée : en 1015 l'ancien temple abrite la résidence du chanoine Pons, dite salle de Capdueil, qui est précédée d'une cour et d'un portique (7).

Le Château des Arènes, installé dans l'amphithéâtre, constitue à lui seul un quartier, essentiellement aristocratique, isolé de la ville par un fossé et défendu par des tours (8). Siègne du pouvoir laïc, il accueille la *familia* vicomtale et de nombreux guerriers, vassaux fiefés, les « chevaliers des Arènes », qui sont 31 au début du XII<sup>e</sup> siècle et près de 100 en 1226. Ils n'y logeaient pas tous en permanence (plus d'un étant seigneur dans un *castrum* voisin),

5. *Cartulaire de la cathédrale de Nîmes* 1874. Près de Sainte-Eugénie : chartes n° 53 (vers 950, mas avec cour : « *masello, cum ipsa cortezella et cum ipso exavo et regressoque, vel cum distillicidia sua...* ») et n° 91 (en 995 ; maison et cour : « *mansionem et pro ipsa curtezella* »). Maisons dans un environnement rural : chartes n° 77 (en 983, maison au quartier du Marché, « *cum curte et ortos...* »), n° 88 (en 993, mas avec cour, jardin et clos sur le ruisseau de la Fontaine), n° 102 (en 1007, mas avec cours, jardin, pressoirs et puits, à Capdueil, c.a.d. près la *Maison Carrée*) et 143 (en 1043-1060 ; mas avec cour, jardin et clos au quartier du Marché : « *mansus cum curte* »)

6. Description détaillée de la réutilisation médiévale des monuments antiques dans MAZURIC 1934, p. 109-122.

7. *Cartulaire de Nîmes* 1874, n° 112 : « *sala de Capitolium, cum ipsa curte de ipsum ponticum (= porticum) inantea* ».

8. Étude architecturale du monument aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. par MAZURIC, 1934, p. 294-331. Voir aussi MICHEL (R.), « Les chevaliers du château des Arènes de Nîmes aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », *Revue historique*, n° 102, 1909, p. 45-61.

mais ces maîtres du consulat y faisaient résidence au moins pendant une partie de l'année (9) ; leurs *stare* (demeure) occupaient les tours et les portes dont ils avaient la garde, des maisons bâties sur l'arène et apparemment aussi des logis aménagés dans les arcades de l'amphithéâtre : recoupées par des planchers, celles-ci offraient plusieurs pièces, sur au moins deux niveaux ; le front nord-est en conserve les témoignages, des pans de mur avec de belles fenêtres géminées.

Les fouilles de l'archevêché d'Aix-en-Provence ont également prouvé la permanence du tissu antique (10). Jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, « ...les constructions antiques, avec des modifications de détail, ont donné leur cadre à l'organisation de l'espace et de la vie quotidienne. Une telle conservation implique [...] une continuité d'utilisation sans rupture ». Au XII<sup>e</sup> siècle, la reconstruction de l'aile sud reflète « ...une adaptation étroite au plan antique, [...] un véritable démarquage de l'organisation de l'espace ». De l'aveu des fouilleurs, « ...une telle affirmation de continuité spatiale ou architecturale traduit une continuité d'affectation » : à la *domus* antique aurait ici succédé une grande demeure romane, de plan comparable.

C'est dire l'importance du cadre bâti légué par l'Antiquité dans la constitution des nouvelles structures urbaines et de l'habitat. Nous n'en connaissons encore ni tous les paramètres, ni les processus de filiation ou de rupture, mais il convient de garder ces données à l'esprit lorsque l'on étudie la constitution de l'habitat urbain après l'an Mil. L'oublier serait passer sous silence un trait fort du paysage urbain de la période, même si les dégagements expéditifs des archéologues antiquisants ont fait disparaître les aménagements médiévaux.

### ***Premières données sur l'habitat du XI<sup>e</sup> siècle et de l'orée du XII<sup>e</sup> siècle en France***

Les données sont hétérogènes et concernent tant des agglomérations réduites, tels les *castra*, que des vieilles cités ou des bourgs abbatiaux de création récente.

#### *Les castra*

Le *castrum* de Pestilhac, sur la commune de Montcabrier, en Quercy, est le plus emblématique d'un groupe de sites étudiés par Gilles Séraphin, avec Cuzorn, Fumel, Orgueil et Monsempron. Ces agglomérations d'origine seigneuriale ont rarement atteint un stade de développement important (fig. 3). Elles présentent néanmoins des groupes d'édifices résidentiels d'un haut standard, dont les plus anciens seraient attribuables à la fin du XI<sup>e</sup> siècle (11). À Pestilhac, on perçoit d'emblée une structuration en deux zones, sommet occupé sans doute par les maîtres des lieux, et flancs où s'étagent des demeures des lignages subordonnés. Hautes constructions en pierre, accessibles de plain-pied par de grandes portes en plein cintre, elles se caractérisent par des angles arrondis, trait distinctif d'une série de constructions identifiées en Rouergue et en Quercy aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles.

Des recherches sur des sites comparables se sont multipliées sur la bordure sud du Massif Central, en particulier dans l'Hérault (12). À propos de Cabrières, Laurent Schneider s'est attaché à caractériser « l'habitat privilégié », probablement aristocratique, alors qu'il adopte le type de la maison à étage, sans doute celui que les sources nomment *solarium* ou *sotulum*. Il distingue deux générations parmi ces grands bâtiments de plan rectangulaire, qui pouvaient composer de véritables quartiers, distincts du château initial et du noyau villageois. La première, aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, est issue d'une tradition préromane et se caractérise par une maçonnerie d'où la pierre de taille est absente. La deuxième, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, correspondrait à une plus large diffusion de la maison à étage et regroupe des édifices dont les techniques de construction sont héritées du savoir-faire des constructeurs romans (pierre de taille et baies couvertes par arcs clavés) ; il en existe un exemple remarquablement conservé à Aumelas.

Ces sites illustrent un « urbanisme castral », encore bien mal connu.

9. MICHEL, *op. cit.*, 1909, p. 48, 2 actes de 1147 : concernant Bernard de Porta, le vicomte évoque le « ... stare quod habes in castro de Arenis » ; il donne en fief à Bernard de Paragio et Ugoni de Cerveria un « ... stare totum de Arenis ».

10. FIXOT *et alii* 1986, p. 245-246.

11. SÉRAPHIN 1993.

12. SCHNEIDER, dans *La maison du castrum...* 1996, p. 156-162.

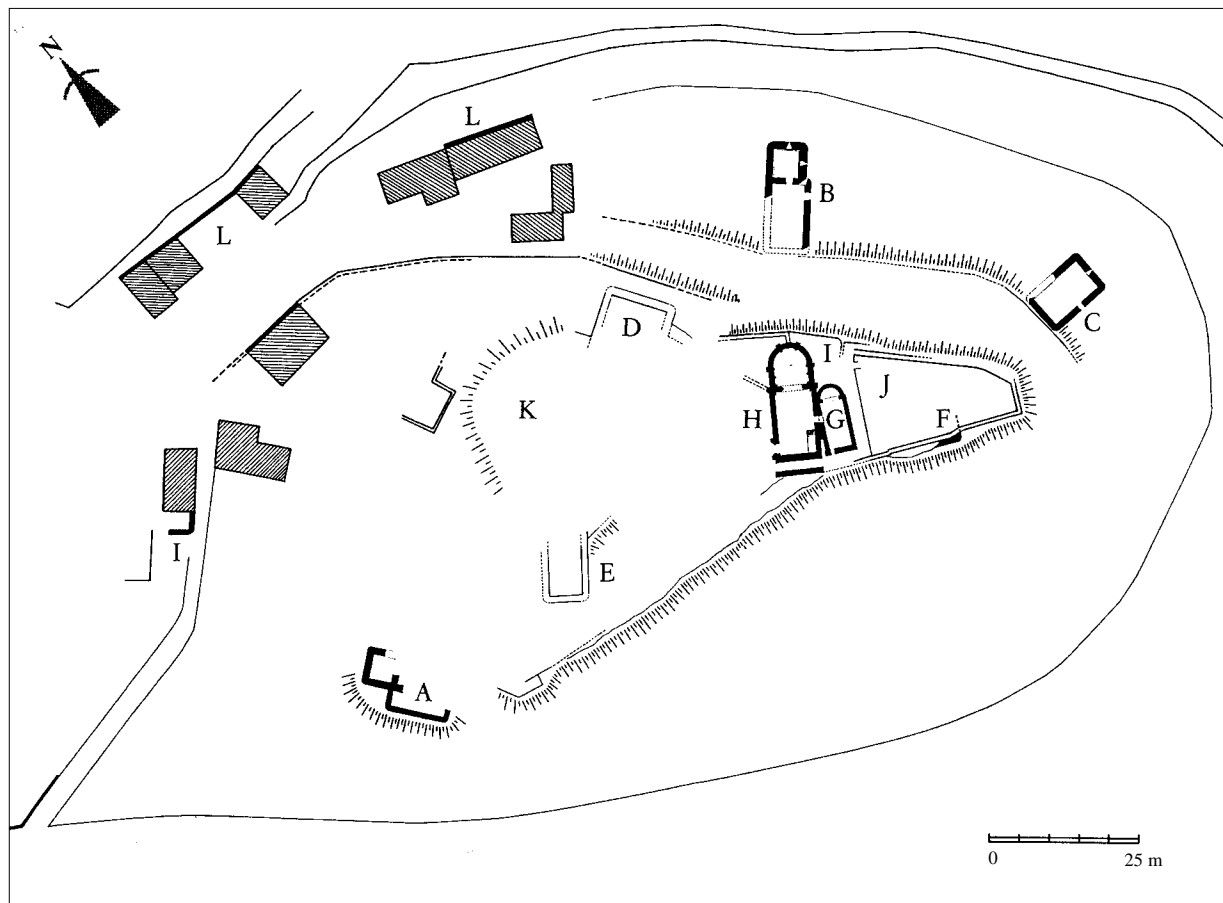


FIG. 3. PESTILHAC (LOT), PLAN DU CASTRUM : bourg subordonné avec maisons-tours et à « tour et salle », à angles arrondis (A, B, C) ; D et E : vestiges d'autres résidences. J : réduit baronniel avec chapelles castrales (H et G). D'après Séraphin 1993, fig. 10.

### *La Cité de Périgueux à l'orée du XII<sup>e</sup> siècle*

La Cité de Périgueux se présente alors comme une agglomération contenue dans l'enceinte gallo-romaine (13). Le comte et sa *familia* sont installés dans les arènes (fig. 4: n° 16-17). La cathédrale, le palais de l'évêque et les maisons des chanoines occupent le centre (n° 20 à 24). Les tours et les portes sont tenues par des familles de chevaliers. Les mentions les plus anciennes datent du début du XII<sup>e</sup> siècle, mais les édifices sont alors construits ; il est donc vraisemblable que le phénomène soit antérieur d'au moins quelques décennies.

De fait, deux hôtels aristocratiques adossés au mur antique subsistent encore (fig. 5). Le château Barrière conserve une tour du XIII<sup>e</sup> siècle et une salle du XV<sup>e</sup> siècle, sur bases romanes, mais l'hôtel d'Angoulême (n° 11-12 du plan), malgré des aménagements modernes radicaux, témoigne encore de ce que put être une résidence aristocratique du XI<sup>e</sup> siècle dans une vieille cité : elle se composait d'une salle barlongue à étage, divisée en deux pièces, d'une tour de l'enceinte antique et sans doute d'annexes au sud, actuellement en ruines.

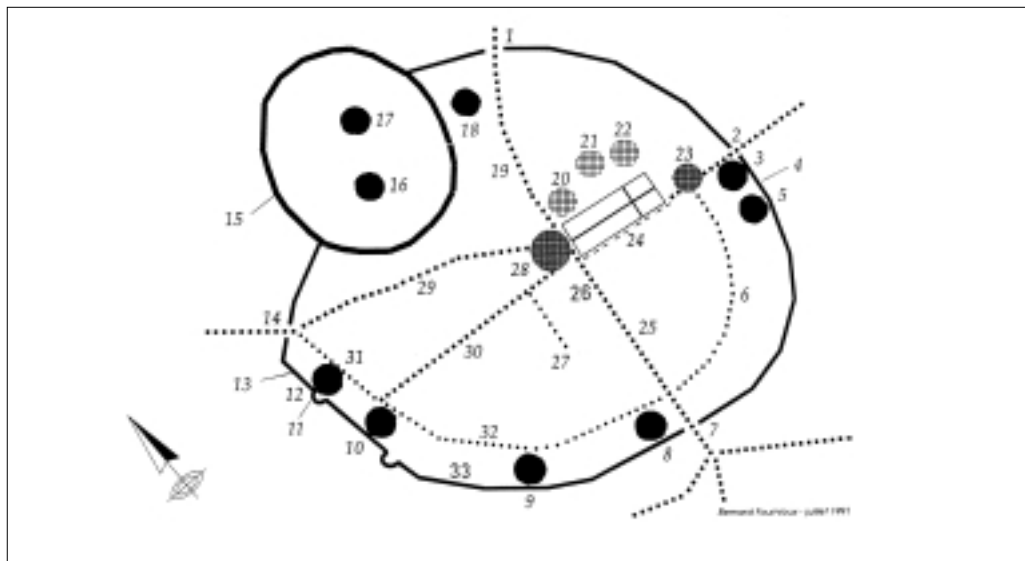


FIG. 4. PÉRIGUEUX (DORDOGNE), LA CITÉ AU XII<sup>e</sup> SIÈCLE :  
 15 : amphithéâtre, transformé en forteresse par le comte ; 24 : cathédrale ;  
 3, 5, 8, 9, 10 et 11 : hôtels seigneuriaux adossés à l'enceinte. *D'après Fournioux 1991.*

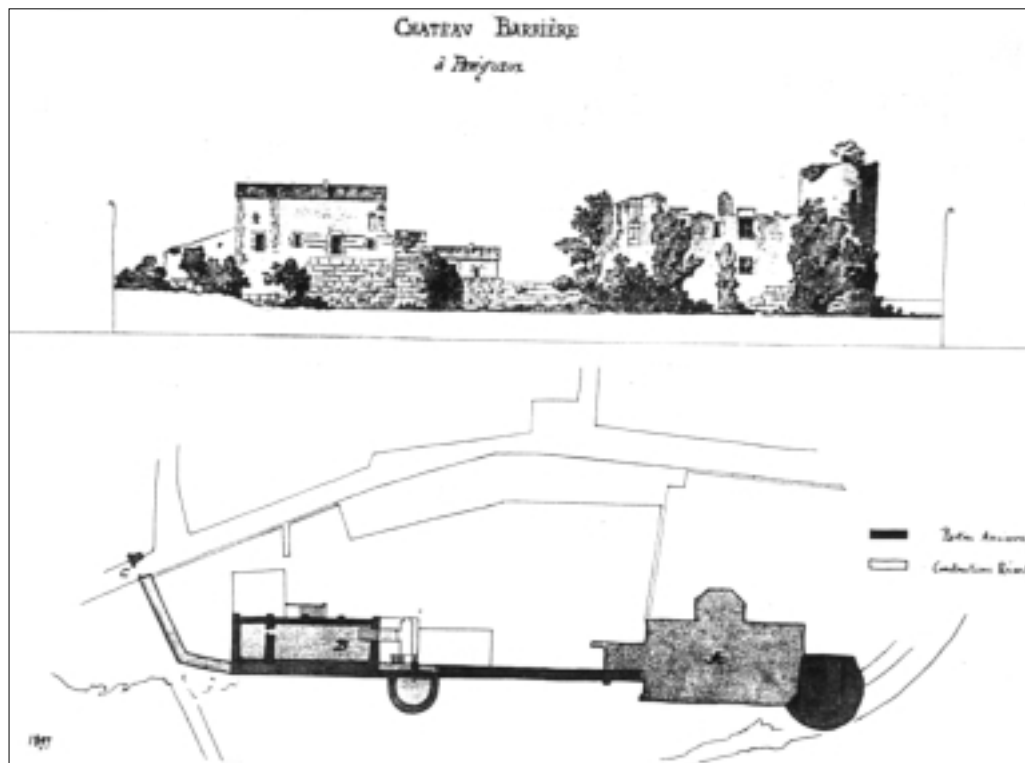


FIG. 5. PÉRIGUEUX (DORDOGNE), LA CITÉ.  
 Élévations et plans de deux hôtels aristocratiques (n<sup>os</sup> 10 et 11 du plan ci-dessus), l'hôtel d'Angoulême à gauche (fin XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s.) et le château Barrière à droite (substructions du logis et tour du XIII<sup>e</sup> s.).  
*Plan de Rapine, de 1897 ; Archives M.H., n<sup>o</sup> 10 492.*

*Cluny à la fin du XI<sup>e</sup> siècle*

Il peut paraître curieux d'achever ce tour d'horizon en quittant à nouveau le Midi pour retrouver une contrée plus septentrionale, la Bourgogne. Cependant, l'exemple de Cluny montre combien les processus d'urbanisation sont divers et progressifs, sur un site quasiment vierge.

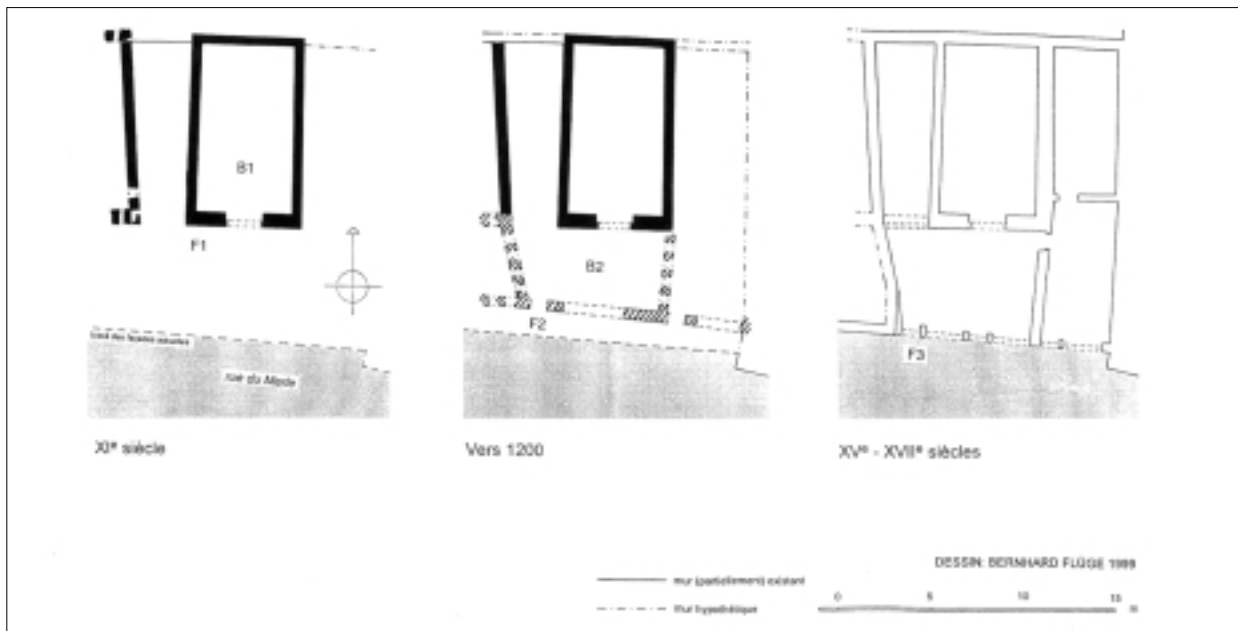


FIG. 6. CLUNY (SAÔNE-ET-LOIRE), MAISON 20, RUE DU MERLE (1091).

Schéma de l'évolution des emprises ; la maison bâtie en retrait de la rue est agrandie vers l'avant dès le XII<sup>e</sup> s. Dessin B. Flüge.

La demeure romane du 20, rue du Merle, construite en 1091, n'occupe pas l'avant de la parcelle et n'est pas bâtie en front de rue, mais s'élève en retrait de près de 6 m, précédée par une avant-cour, apparemment distincte de la voie publique. Elle est isolée de toutes parts, des espaces non couverts la bordant également sur les côtés et à l'arrière : elle témoigne ainsi d'un régime urbain discontinu, sans front de rue bâti. Par la suite, les espaces latéraux et avant seront couverts (fig. 6). Ce faciès n'était pas isolé ; d'autres indices, dans des maisons romanes de la même rue, laissent entrevoir un processus d'occupation du sol progressif comparable.

Cette maison romane de la fin du XI<sup>e</sup> siècle est un édifice trapu, de plan barlong (10,74 x 6,22 m hors œuvre), perpendiculaire à la rue et comptant au moins un étage. En façade sur la rue, le rez-de-chaussée s'ouvre vers l'avant-cour par une grande arcade axée, seule entrée à ce niveau (fig. 7). L'étage s'éclairait par au moins une fenêtre géminée. L'accès à l'étage se faisait sur un des côtés, par un escalier extérieur. Quant aux techniques de construction, les pierres de taille sont réservées à l'arcade, les maçonneries étant majoritairement en moellons de petit gabarit, liés par un mortier fortement argileux ; des plages d'enduit à *pietra rasa* sont conservés à l'intérieur. Les nombreux fragments de tuile ronde attestent que la couverture était réalisée en tuile.

Ainsi sont révélés un nouveau faciès d'occupation du sol urbain, antérieur à celui de la ville du XII<sup>e</sup> siècle, un autre type de maison et d'autres techniques de construction (fig. 8). Notons surtout qu'à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, les maisons de Cluny s'élevaient en retrait de la rue et ne sont pas contiguës.

L'évolution mise en évidence à Fribourg-en-Brisgau (Allemagne) est comparable (14). Les premières maisons

14. Cluny : GARRIGOU GRANDCHAMP *et alii* 2000. Fribourg : BEYER (I.), « Bauliche Hinweise zur Gründung Freiburgs im Breisgau 1091 », *Nachrichten des Schweizerischen Burgenvereins*, t. 17-2, 1992, p. 58-67 ; *Id.*, *Haus zum Wetzstein*, Hochbauamt der Stadt Freiburg, 1996 ; *Id.*, *Die romanische Stadt. Freiburg von unten*, Exposition, 1998-1999.



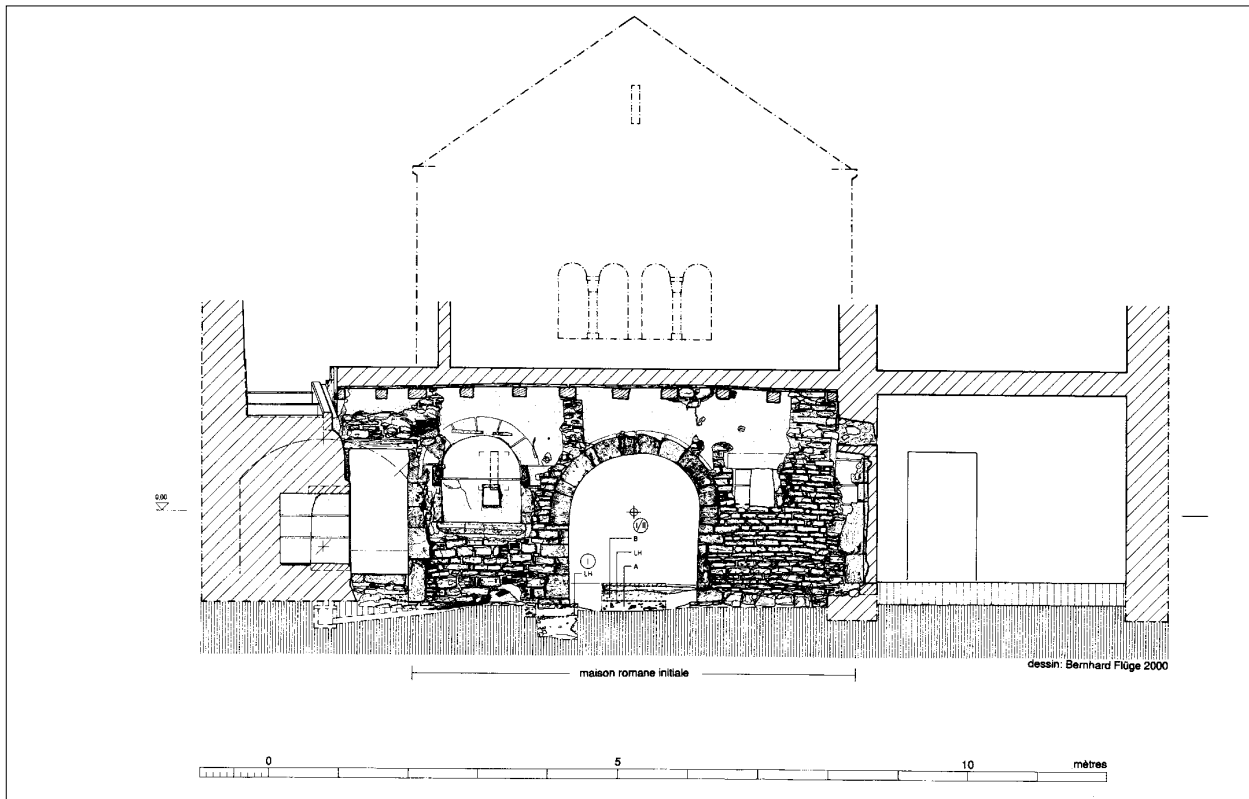


FIG. 7. CLUNY (SAÔNE-ET-LOIRE), MAISON 20, RUE DU MERLE (1091).  
Élévation de la façade avant. *Dessin B. Flüge.*

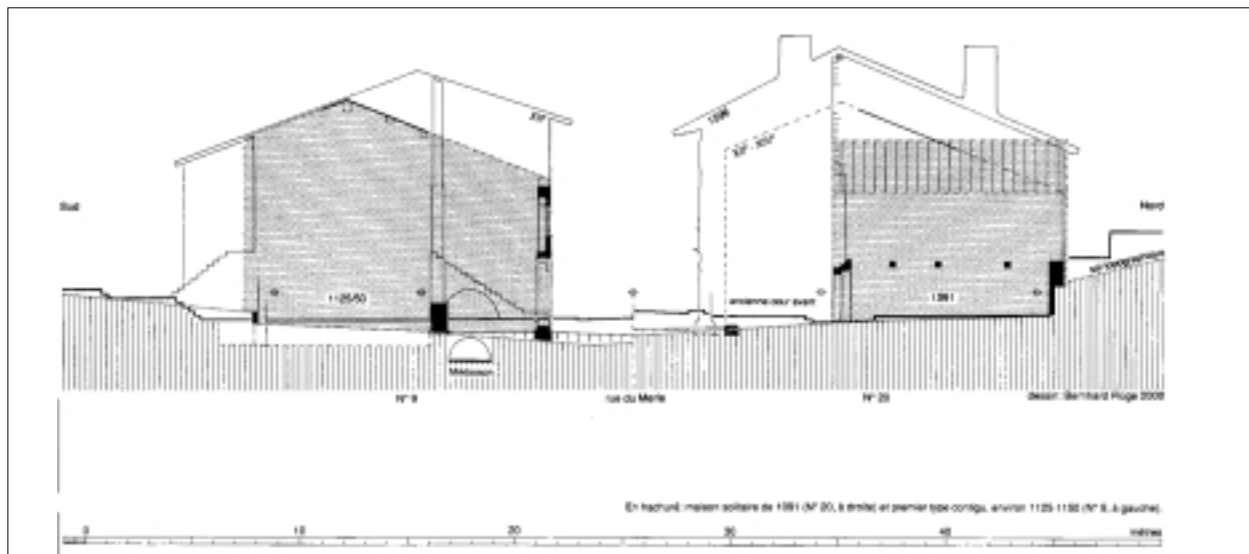


FIG. 8. CLUNY (SAÔNE-ET-LOIRE), MAISONS 9 ET 20, RUE DU MERLE (1091).  
Juxtaposition des deux faciès, retrait de la rue et alignement en front de rue, dans la même rue du bourg. *Dessin B. Flüge.*

identifiées remontent à la fondation de la ville par les Zähringen, précisément en 1091 : or ce sont des édifices à étage(s), isolés les uns des autres, bâtis à près de 6 m en retrait de la rue et flanqués d'un passage latéral non construit ; de plan grossièrement rectangulaire, ils ne comportent qu'une pièce par niveau. À partir de 1125, les édifices se développent vers la rue, souvent en intégrant la maison initiale et en couvrant le passage latéral, qui accueille une cage d'escalier. Cette évolution aboutit à une volumétrie semblable à celle des maisons romanes « classiques » de Cluny.

### *Conclusions*

Quelles conclusions tirer de ces aperçus un peu décousus ? Je distinguerai la question de l'urbanisme de celle des origines de la maison urbaine.

Quant à l'ordonnance du tissu urbain et aux formes prises par les groupes d'édifices domestiques, les données disponibles nous incitent à la prudence avant de produire des modèles. Au cours des siècles qui précèdent l'an Mil, nous constatons l'existence de modes d'occupation du sol fort divers : occupation clairsemée ici, sur les seuls bords des îlots (selon le « modèle lombard »), ailleurs densité de certains quartiers, comme à Cologne ou à Vérone. Il est encore trop tôt pour juger de la pertinence respective des modèles décrivant la dynamique des tissus urbains : existait-il une pluralité de processus simultanés, adaptés aux phases d'expansion, de contraction ou de maturation des organismes urbains ? La reprise de l'urbanisation a-t-elle toujours été progressive, partant de faciès à tissu lâche pour constituer des fronts de rue continus, puis occuper les cœurs d'îlot ?

Le processus évolutif mis en évidence pour la fin du XI<sup>e</sup> siècle à Cluny et à Fribourg incite aussi à distinguer les avatars urbains des vieilles cités de la constitution des villes neuves. Dans l'espace burgondo-rhénan, à Bâle par exemple, il semble que le modèle évolutif soit pertinent : le régime urbain, caractérisé par un tissu continu de maisons contiguës alignées en front de rue, y est précédé par un régime de type rural, à maisons isolées, en cœur d'enclos et en retrait de la rue.

Cependant, un, voire deux modèle(s) n'épuise(nt) pas la description du polymorphisme urbain. Dans le même temps, certaines zones sont marquées par une occupation du sol alvéolaire, peu assujettie au réseau viaire, mais héritière des structures défensives et de pouvoir : à Nîmes comme dans la Cité de Périgueux, les enceintes et les grands monuments publics sont le siège de nombreux hôtels aristocratiques, détachés de la voie publique et formant parfois le cœur de cours seigneuriales. Une variante, formant un faciès proto-urbain, en est offerte par les *castra*, constitués exclusivement de cellules autonomes, disposées sans souci d'organisation régulière.

Quant aux types des maisons, il nous faut constater l'existence très ancienne de la maison à étage, dès le VII<sup>e</sup> siècle dans l'exarchat de Ravenne, au IX<sup>e</sup> siècle à Rome et à Cologne, mais aussi celle de demeures à un seul niveau, connues essentiellement par les sources, et dont la filiation sera impossible à suivre. Les sources écrites attestent la généralisation de la maison à étage au fil de l'évolution, à des dates différentes selon les villes.

Ces maisons à étage présentent à la fois de fortes similitudes avec les maisons romanes du XII<sup>e</sup> siècle et des différences non moins grandes. Le trait commun le plus important est celui de la division fonctionnelle des niveaux avec installation à l'étage des espaces résidentiels. En revanche, les relations avec la rue sont bien différentes : d'une façon générale, l'accès au logis s'effectue à l'étage et non pas de plain-pied depuis la voie publique, et souvent par un escalier latéral, déjà inclus dans l'espace privé. En outre, les rez-de-chaussée ne semblent guère ouverts sur la rue et ne témoignent d'aucun souci de contact direct permettant les échanges économiques. Les seules boutiques connues, attestées par les sources en Italie, sont certes accolées à la maison, mais extérieures à elles, selon le modèle antique. D'ailleurs il semble que dans bien des cas, même pour les demeures affrontant la rue, la vie domestique se structure à partir de l'espace intérieur de la cour et les maisons ne connaissent pas la symbiose avec la rue qui sera dominante aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles.

## **Maisons et urbanisme au XII<sup>e</sup> siècle et au début du XIII<sup>e</sup> siècle**

### *Géographie des demeures romanes connues*

Il ne saurait être ici question de livrer une rébarbative énumération de tous les sites du Midi où des maisons romanes sont connues. Je souhaite cependant uniquement attirer l'attention sur la diversité des agglomérations ; elle

témoigne tant de la vitalité de l'expansion urbaine, que de la prégnance des formes urbaines, qui concernent même de très petits habitats agglomérés.

Bien sûr, au cours des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, les cités revivifiées tiennent le premier rang. Plusieurs conservent de belles séries de demeures romanes, telles Nîmes, Béziers, Narbonne, Cahors, Périgueux, ou quelques édifices de qualité, telles Albi, Toulouse, Millau, Arles ou Clermont-Ferrand. On peut leur adjoindre de modestes agglomérations, devenues évêché, comme Viviers.

La deuxième catégorie riche en matériel est celle des bourgs castraux. Outre une réussite exceptionnelle, Montpellier, elle compte des villes moyennes, Mont-de-Marsan ou Montferrand, et des cas de dynamique renaissance, à partir de noyaux antiques, telles Beaucaire ou Hyères. Certains, sans atteindre une grande ampleur, présentent d'étonnantes séries de demeures, ainsi Vézénobres et Villefranche-de-Conflent. La grande réussite des bourgs abbatiaux du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle se marque dans leur patrimoine bâti ; en témoignent Saint-Émilion et Brantôme, Figeac et Saint-Antonin, Lagrasse, Villemagne, Saint-Guilhem-le-Désert et Saint-Gilles.

Le champ d'étude est complété par les petites agglomérations à formes urbaines minimales, mais demeures de type urbain, tels les *castra* du Languedoc (pays Nîmois ; Laroque dans l'Hérault), du Quercy (Cazals, Saint-Laurent-les-Tours) et du Périgord (Comarque à Sireuil, Belvès, Excideuil), ou certains villages ecclésiastiques de l'Aude (Villesèque-Lande) ou du Périgord (Paunat).

### *Urbanisme*

Voyons maintenant deux aspects de l'urbanisme, les formes prises par le tissu urbain et les conditions dans lesquelles il se met en place.

#### *Modes d'occupations de l'espace*

Les modes d'occupation de l'espace seront décrits à partir des formes du parcellaire et de la voirie, non par simple souci taxonomique, mais pour observer les relations entretenues par l'habitat avec l'espace qui l'entourne, tant privé que public.

Les faciès dominants au cœur des cités et des bourgs

Dès le XII<sup>e</sup> siècle, le parti le plus répandu est celui des maisons en séries, autrement dit des demeures contiguës (ou mitoyennes) alignées les unes sur les autres et en front de rue, c'est-à-dire en pourtour des îlots (Montferrand, Périgueux, Cahors, Saint-Guilhem-le-Désert) (fig. 9). Elles sont en général bâties sur des parcelles plus profondes que larges, dont elles occupent tout ou partie, selon leur profondeur, mais en tout état de cause elles s'élèvent toujours sur la partie qui confronte la rue. Ce faciès suppose un aménagement organisé, même quand les parcelles ne sont pas égales.

Par la régularité de leurs dimensions, certains groupes d'édifices font penser à des lotissements. Ainsi en est-il, à Saint-Gilles, des maisons de la rue de l'Ancienne Poste. Quelques édifices composés de plusieurs modules supposent également une construction simultanée : à Montpellier on peut interpréter la demeure 4, rue du Chapeau Rouge, comme formée par des maisons jumelles ; la grande maison dite « hôtel des Monnaies », à Villemagne (Hérault), ne comporte pas moins de 4 modules absolument identiques (15). De fait, les lotissements de grande ampleur existent au XII<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent les fouilles du Grognon à Namur, en Belgique (où le découpage du sol s'accompagne de la construction effective de maisons homogènes) et, sous une autre forme, les circonstances de la fondation de Lauzerte par le comte de Toulouse, dans la 2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> siècle : elle prévoit la construction de 200 maisons sur des parcelles identiques ; comment ne pas penser que cet engagement initial fut à l'origine de l'habitat parfaitement modulaire qui s'observe rue de la Gendarmerie (16) ?

Une grande irrégularité d'implantation se rencontre dans certains quartiers, en front de rue comme au cœur des îlots. Serait-elle la marque de zones anciennement occupées où l'urbanisation s'est faite sans organisation régulière ? On observe un tel faciès à Saint-Gilles, autour de la « maison romane » (fig. 10) : contiguïté en front de rue, sans alignement, d'édifices de dimensions très diverses, qui s'interpénètrent. À Nîmes, aux abords de la cathédrale, les vestiges repérés attestent de la forte concentration du bâti dans ce cœur de la plus vieille urbanisation médiévale ;

15. Montpellier : SOURNIA et VAYSETTES 1991. Villemagne : REY 1950, ANGUÉ 1988 et JOURNOT 1998.

16. Namur : PLUMIER *et alii* 1997. Lauzerte : CURSENTE 1990, p. 130.

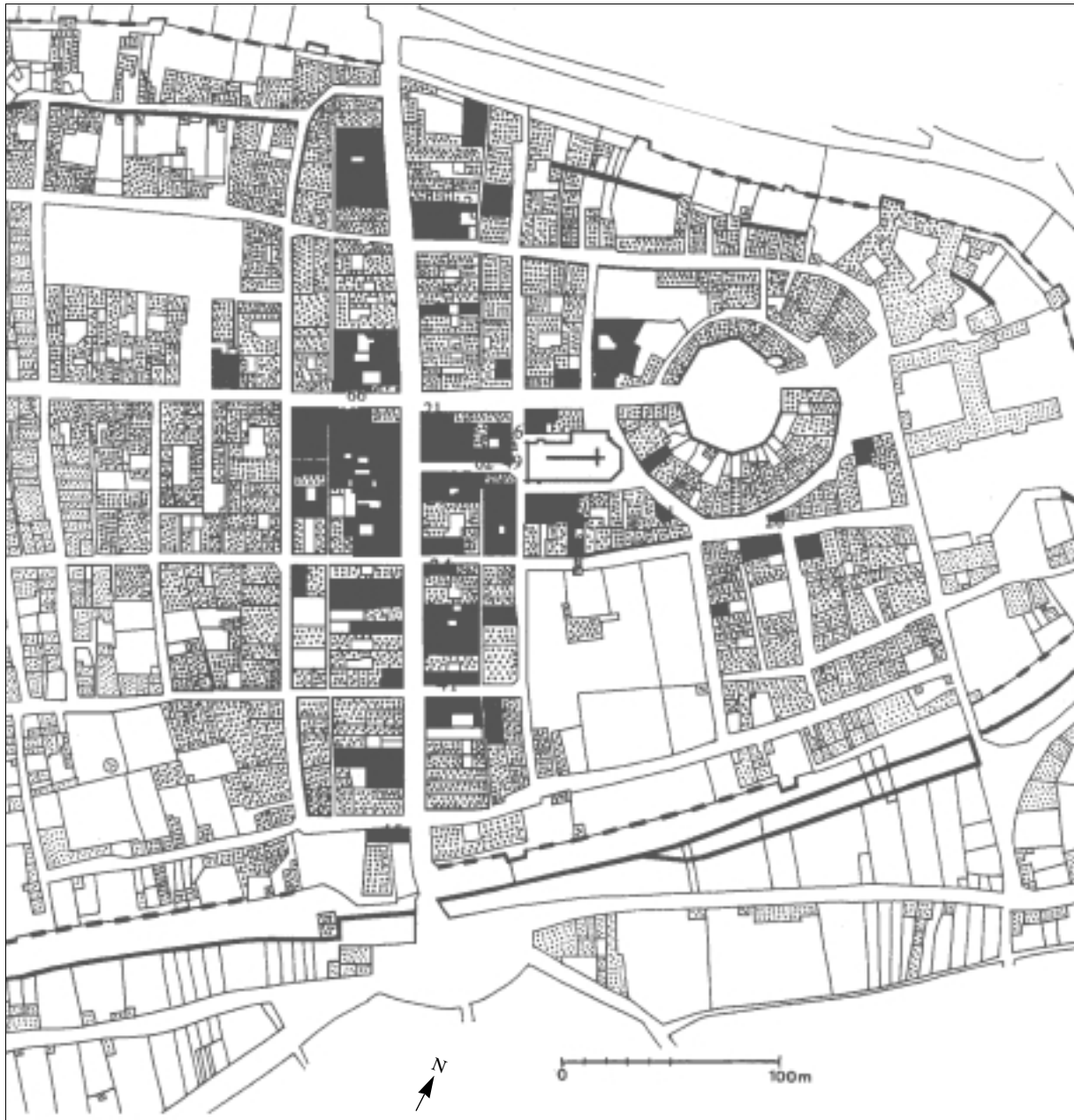


FIG. 9. MONTFERRAND (PUY-DE-DÔME) : PLAN DU CENTRE DE LA VILLE MONTRANT LE TISSU URBAIN RÉGULIER DES XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> S.  
(En noir, les maisons médiévales antérieures au XV<sup>e</sup> s.).  
*Dessin P. Garrigou Grandchamp.*



FIG. 10. SAINT-GILLES (GARD) : ÎLOT AVEC PLUSIEURS MAISONS ROMANES, disposées irrégulièrement (n° 4, 5, 6 et 15).  
Dessin P. Garrigou Grandchamp.

« l'îlot de la Madeleine » en donne une illustration saisissante (fig. 11) : des maisons s'élèvent en front de rue et d'autres s'imbriquent dans des arrière-cours de dimensions réduites (17) ; cette vue est pourtant incomplète : il conviendrait de préciser l'articulation des bâtiments et des espaces non bâtis ainsi que la desserte de l'intérieur de l'îlot.

Au reste, on ne sait guère identifier les processus de colonisation des cœurs d'îlots (fig. 12) : les maisons romanes de Périgueux identifiées au centre des îlots sont-elles les premières occupantes du sol, dans de vastes enclos dont les bords ne furent qu'ultérieurement occupés (18) ? Sont-elles plutôt les témoins d'une densification de la ville, alors que les bords d'îlots sont déjà occupés ? La desserte des cœurs d'îlots par des ruelles serait-elle un trait originel ou une adaptation ? Il conviendrait d'observer leur structure et la nature des édifices qui les bordent. Je pencherai pour l'hypothèse de la densification, qui est vérifiée en Italie (abandon du « modèle lombard » à Vérone). Comment ne pas rappeler la nécessité d'études de microtopographie ?

Une forme originale est constituée par la série de maisons formant l'enceinte extérieure. Elle se retrouve tant dans des bourgs abbaciaux (Saint-Émilion) que dans les *castra* du Périgord, tels Berbiguières, et surtout Excideuil (fig. 13) (19). À Saint-Émilion (Gironde), subsistent sept maisons des XII<sup>e</sup> et début XIII<sup>e</sup> siècles en trois sites, dont quatre sont ainsi accolées : les

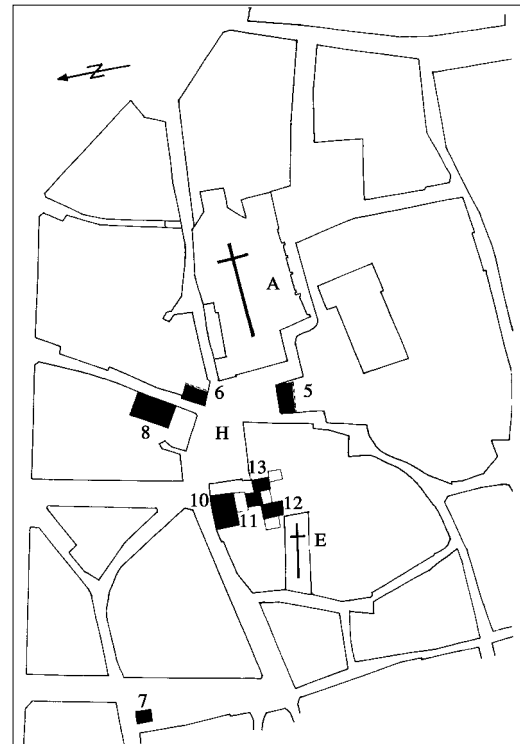


FIG. 11. NÎMES (GARD), ABORDS DE LA CATHÉDRALE : MAISONS ROMANES en front de rue et en cœur d'îlot. Plan P. Garrigou Grandchamp.

17. Saint-Gilles : GARRIGOU GRANDCHAMP 1999<sup>2</sup>, p. 301. Nîmes : maisons n° 5 et 6 (2 et 5, place aux Herbes), n° 8 (5, rue des Lombards), n° 10 (1, rue de la Madeleine) et n° 11, 12 et 13 (édifices de « l'îlot de la Madeleine »).

18. GARRIGOU GRANDCHAMP 1997.

19. Excideuil : SÉRAPHIN et RÉMY 1998.

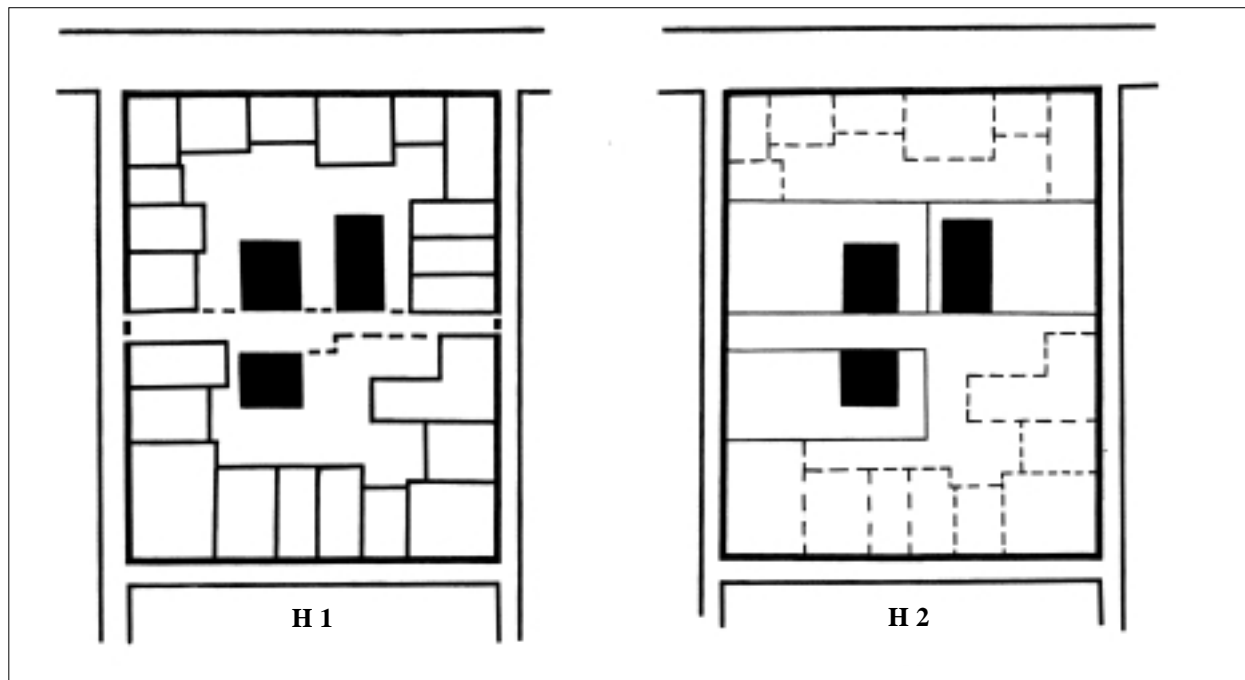


FIG. 12. PÉRIGUEUX DORDOGNE) : SCHÉMAS D'IMPLANTATION DE MAISONS ROMANES EN CŒUR D'ÎLOT.

H1 : comblement du tissu urbain, par occupation des cœurs, quand les pourtours sont bâtis ;

H2 : faciès primitif à tissu lâche (grand enclos avec édifices romans loin de la rue), complété par une occupation des rives d'îlots quand le tissu se densifie. *Croquis P. Garrigou Grandchamp.*

façades, au demeurant largement percées de fenêtres géminées, constituent la muraille de la ville ; elles attendent toujours une étude archéologique pour déterminer la chronologie des constructions (diachronie ou synchronie ?), mais on ne peut s'empêcher de penser, là aussi, à une organisation des campagnes de construction, et à une normalisation des édifices, de façon à ce que la communauté bénéficie d'une clôture cohérente.

La forme dominante des parcelles est en lanière, en général peu profonde dans les agglomérations méridionales (Saint-Guilhem-le-Désert, Villemagne, Villefranche-de-Conflent). À Cahors, comme à Figeac, cohabitent avec elles des parcelles étroites ou larges. À Saint-Gilles, les formes sont très trapues. De ce fait, et c'est une caractéristique générale de l'habitat aggloméré du Midi, le bâti domine dans la parcelle et les espaces libres sont minoritaires (nous y reviendrons en étudiant les plans de masse).

#### Les quartiers à dominante aristocratique

Dans nombre de *castra* ou dans les forts, on observe une prise de possession du sol plus indépendante du réseau viaire et moins régulière : ainsi à Belvès (Dordogne), Pignan (Hérault), Bollène, Pernes et Lauris (Vaucluse) (20).

Les édifices dominants (et les mieux conservés) y sont des tours, seules ou avec logis contigus, mais aussi des salles, le plus souvent isolées des autres demeures et qui ne cherchent pas à s'établir systématiquement en front de rue. À Pignan, ce ne sont pas moins de cinq tours qui sont conservées, dont deux sur toute leur hauteur de près de 30 m, à quelques dizaines de mètres les unes des autres. Ces édifices sont toujours d'une grande qualité architecturale : à Lauris, petit bourg castral, voisinent de hautes salles barlongues, en bordure d'enceinte, et, au cœur du bourg, donnant sur une impasse, la « tour Philippe ». Allègre, *castrum* du pays d'Alès (Gard), conserve l'image d'un véritable village de chevaliers, dont les demeures, tours, salles ou résidences à tour et salle, s'échelonnent à quelque distance les unes

20. Belvès : SÉRAPHIN 1992. Pignan : GARRIGOU GRANDCHAMP 2002<sup>2</sup> ; Pernes : CLÉNAS 1992. Lauris : *Pays d'Aigues* 1981, p. 230-247.

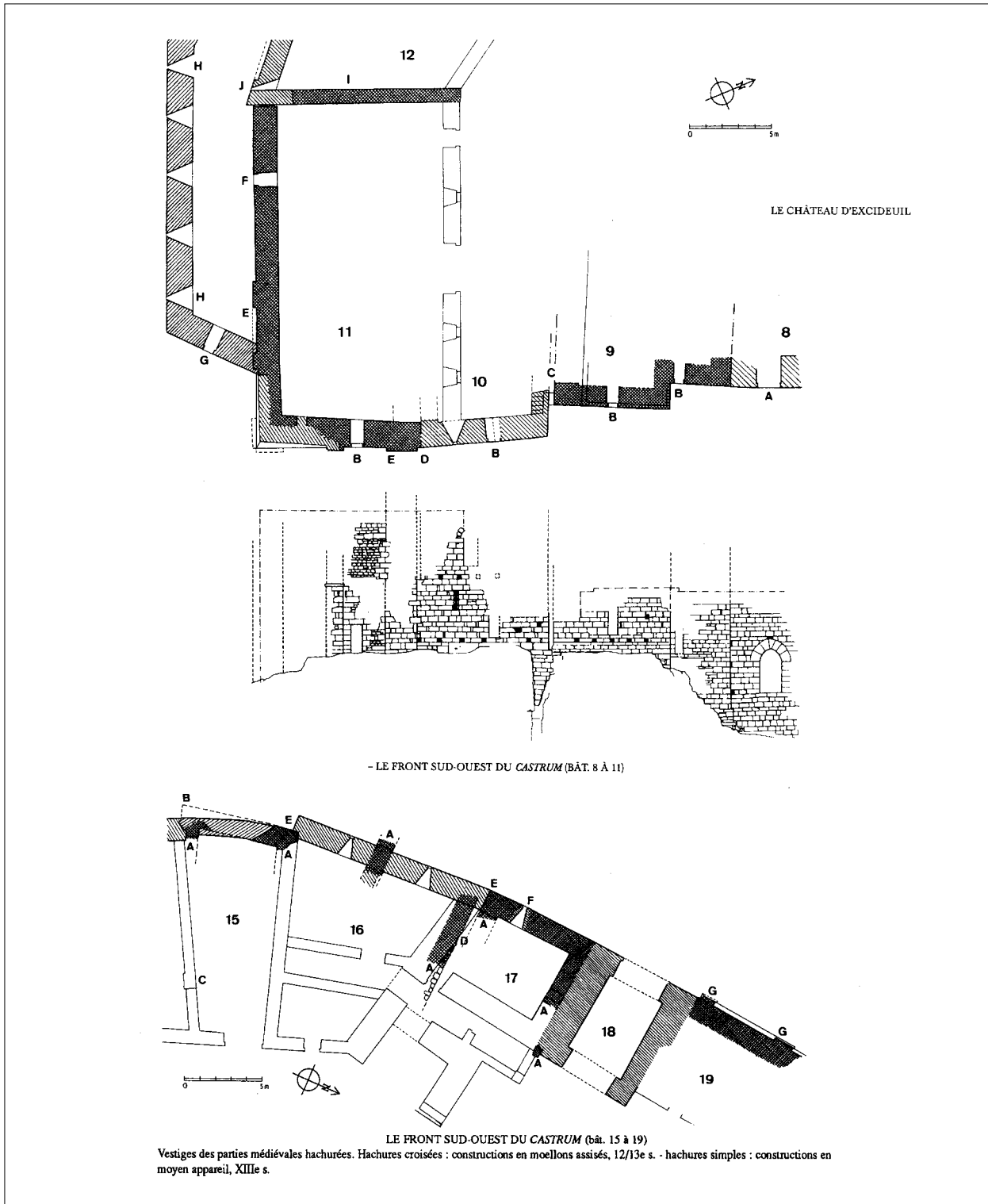


FIG. 13. EXCIDEUIL (DORDOGNE) : dans ce castrum, l'enceinte est constituée par les façades jointives des maisons de chevaliers.  
D'après Séraphin et Rémy 1998.

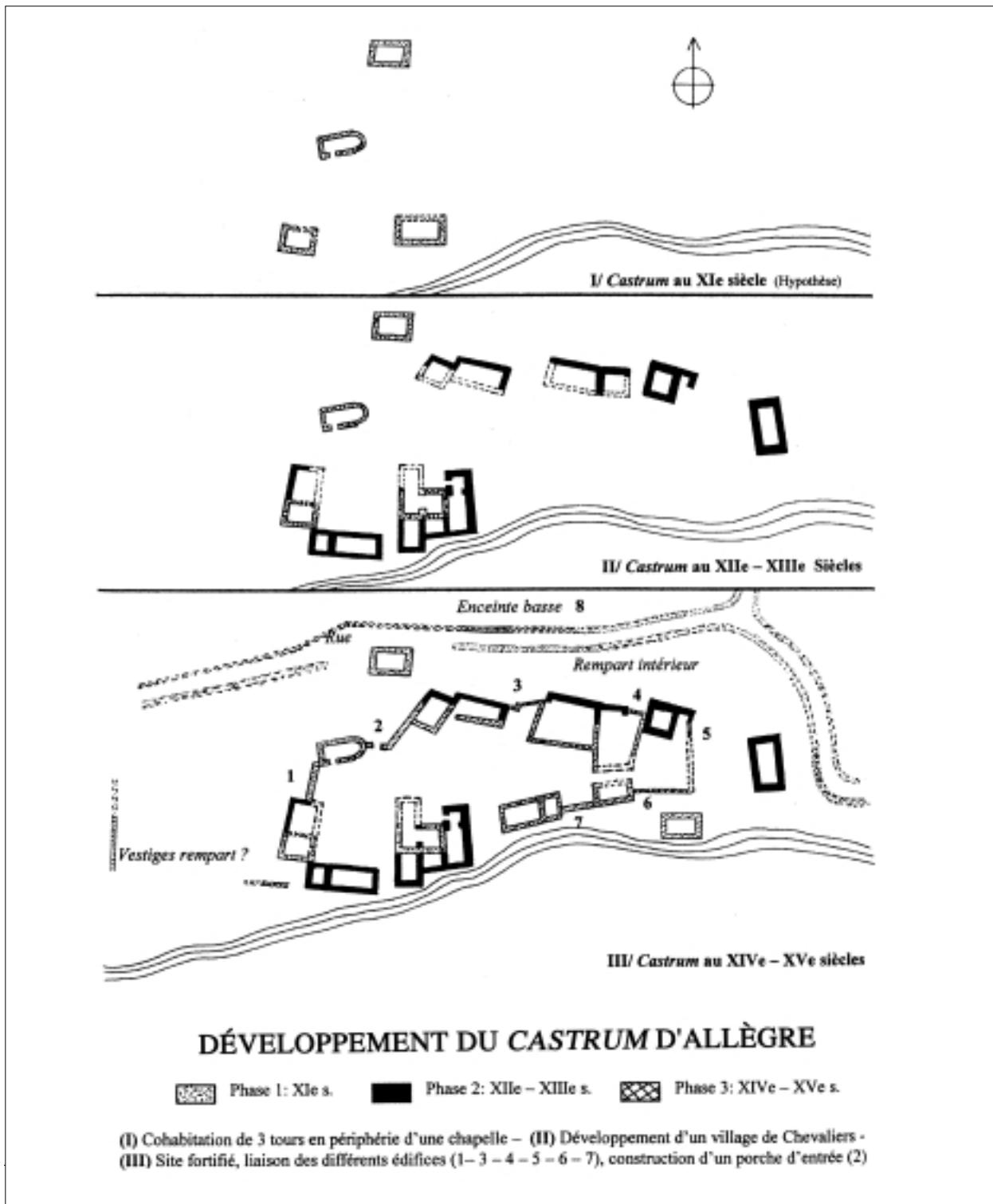


FIG. 14. ALLÈGRE (GARD) : CONSTITUTION PROGRESSIVE D'UN « VILLAGE DE CHEVALIERS », sous la forme d'un castrum au tissu lâche et irrégulier. D'après Aspori 1999.



des autres sur un étroit plateau (fig. 14) (21). Dans certains *castra*, les alignements en front de rue de demeures polyvalentes des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles cohabitent avec les édifices isolés : ainsi à Durfort (Gard) et à Belvès.

En conclusion, les formes prises par l'habitat, notamment les dimensions et la hauteur des édifices, mais aussi la densité du tissu bâti, le rapport entre les pleins et les vides et les relations entre les édifices eux-mêmes, dépendent fortement des caractères du découpage du sol et des relations entretenues avec la voirie. Ces systèmes d'organisation peuvent être plus ou moins spontanés. Vu l'importance du contrôle de l'habitat groupé pour les seigneurs du sol, ceux-ci ont plutôt essayé de réglementer sa croissance ; leur réussite a été très variable. Voyons quelques exemples de réglementation urbaine.

#### *Régulation des formes urbaines : urbanisme spontané et réglementation*

Il est arrivé que le seigneur du sol abandonne tout ou partie de la réglementation urbaine au corps de ville. C'est ce qui arrive à Cahors dans la 2<sup>e</sup> moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, comme l'a récemment rappelé Maurice Scellès (22). À vrai dire, il semble que l'autorité municipale n'y ait eu ni la volonté, ni le pouvoir de définir étroitement toutes les règles d'urbanisme. Plus d'une fois les consuls en arrivent à se contenter d'une demande rétroactive d'empiétement sur l'espace public : « il arrive... que le pouvoir se contente de n'être pas bafoué ». Au total, il semblerait qu'à Cahors une grande partie des caractères des maisons soit imputable au partage de valeurs et d'idées communes sur ce que doit être l'habitat : elles constituent le socle d'une sorte « d'urbanisme spontané », dont on ne connaît pas encore les vecteurs. Cette approche nuancée met l'accent sur le substrat culturel de l'identité des maisons. Encore un champ de recherches !

Le cas d'Aurillac montre une emprise plus forte du seigneur, l'abbé de Saint-Géraud, sur le destin quotidien de la ville à la fin du XII<sup>e</sup> siècle (23). Il s'inquiète de l'alignement des façades sur la voie publique, des règles de mitoyenneté des murs, des percements de fenêtres en façade, de l'écoulement des eaux de pluie des toits ; il surveille particulièrement toutes les additions aux immeubles existants, notamment l'emplacement des latrines, la construction de galeries extérieures ou balcons couverts en encorbellement, dont la saillie est limitée, et celle des couverts ou avant-soliers, dont les poteaux empiètent sur la voie publique.

Une des conclusions les plus instructives est qu'il faut chercher les sources de l'urbanisme dans plusieurs disciplines, et notamment le droit de justice : « Le permis d'édifier et le pouvoir d'imposer des règles pour la construction ne sont pas juridiquement [...] la conséquence de la concession du terrain, puisque le censitaire qui reçoit une fraction du fonds seigneurial a normalement le droit d'en jouir et d'y édifier à son gré... Le principe de la réglementation urbaine [réside dans la capacité d'édicter] des actes de police, découlant non du droit foncier, mais du droit de justice féodale ».

La ville de Marseille, en s'efforçant d'étendre son contrôle sur les diverses activités urbaines, a été amenée à réglementer les activités du bâtiment et à édicter certaines règles d'urbanisme (24) ; nous prendrons deux exemples de ces normes, qui ont l'avantage, ayant été respectées, de se trouver bien illustrées par les résultats des fouilles du bourg des potiers, évoqués ci-dessus. Ainsi en est-il de la réglementation de la maçonnerie : les normes édictées au XIII<sup>e</sup> siècle, qui fixaient la taille et les dimensions des pierres, ont été appliquées par les constructeurs des maisons ; sur un autre plan, les règlements concernant l'écoulement des eaux ont conduit, ou au moins incité, au développement d'une importante production de tuyaux en terre cuite dans les ateliers du bourg.

Ces quelques exemples illustrent la variété des situations, mais aussi la nécessité de se préoccuper de la répartition des pouvoirs en matière d'urbanisme et de jauger l'efficacité de leur mise en œuvre en la confrontant aux données de terrains ; parfois, seules celles-ci fourniront des données, à décrypter sans y plaquer trop vite des schémas confortables. Assurément, au sein de l'étude de l'habitat, cette matière est des plus délicates, mais on ne peut en faire l'économie, car elle est source de riches informations sur un des déterminants des formes et des processus.

21. ASPORD 1999.

22. SCÈLÈS 1999, p. 87-97.

23. GRAND 1947 ; p. 22-23 pour la citation ci-dessous.

24. PÉRNAUD 1949, citée dans MARCHESI *et alii* 1997.

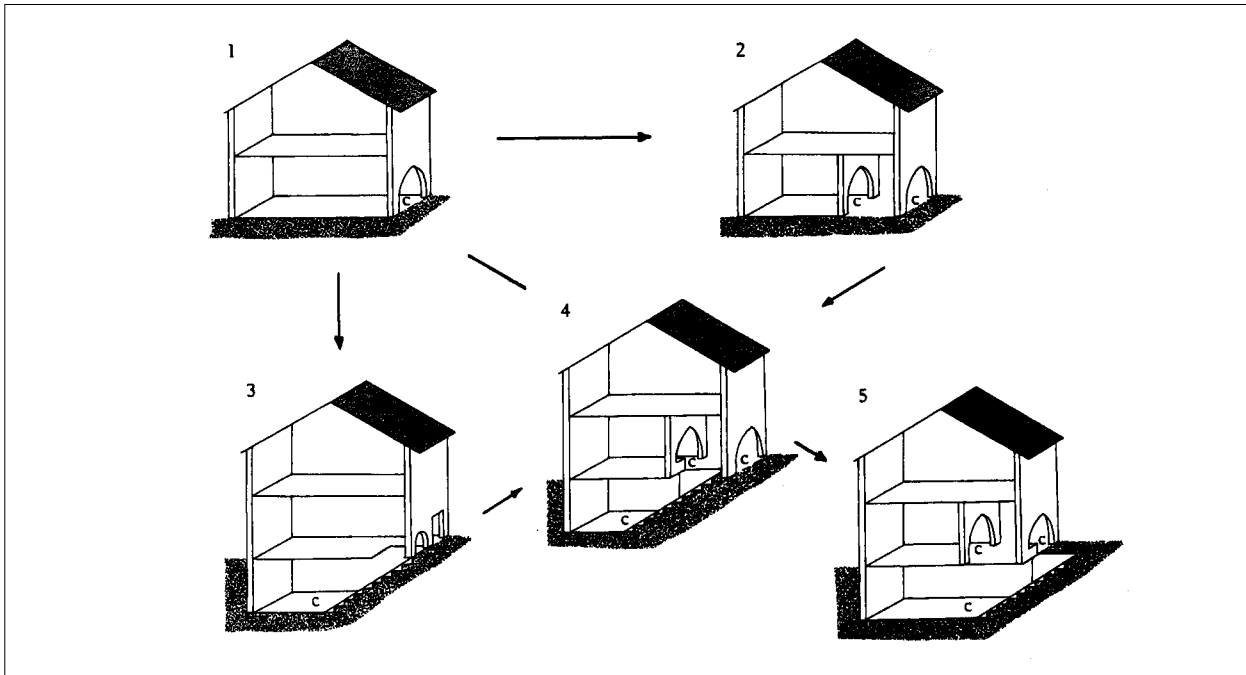


FIG. 15. MAISONS POLYVALENTES DES XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> S.

Cinq partis différents, selon que les organes des échanges (c) sont situés soit au rez-de-chaussée, en façade (1), ou en façade et sous le couvert (2), soit dans un espace en tout ou partie enterré (3), soit à la fois en façade et dans cet espace souterrain, qu'il débouche sous le couvert (4) ou sur la voie publique (5).

*Dessin J.-D. Salvègue.*



FIG. 16. SANTILLANA-DEL-MAR (ESPAGNE, CANTABRIE) : MAISON POLYVALENTE DES XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> S. Calle el Racial.

*Cliché P. Garrigou Grandchamp.*

FIG. 17. LUCQUES (ITALIE, TOSCANE). MAISON POLYVALENTE DES XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> S. Via Arcivescovato 20-22. Cliché P. Garrigou Grandchamp.

FIG. 18. FIGEAC (LOT). MAISON POLYVALENTE DES XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> S. Rue Émile-Zola. Cliché G. Séraphin.

FIG. 19. RIGA (LETONIE) : MAISON DU XV<sup>e</sup> S., rue Pils Iela, de type hanséatique, avec grands espaces de stockage dans les combles. Cliché P. Garrigou Grandchamp.



## Les programmes

### *La maison polyvalente*

Au moins depuis que la maison à étage s'impose comme la norme au cœur des villes, le programme dominant y est celui de la maison polyvalente: elle regroupe dans un même bâtiment les fonctions professionnelles (production, stockage, vente) et les fonctions résidentielles et sociales. Elle se caractérise à la fois par la séparation fonctionnelle des niveaux, les pièces habitables étant pour l'essentiel à l'étage, et par une grande ouverture sur la rue. Dans ce programme, le rôle du rapport à la rue est déterminant, puisque tous les échanges se font en front de rue (à l'étal ou à l'éventaire), quand ce n'est pas dans le rez-de-chaussée ou dans la cave; d'où la présence systématique de grands percements adaptés à ces fonctions qui ajoutent les rez-de-chaussée des façades sur rue (voir les 5 schémas d'organisation des locaux d'échanges, fig. 15). L'étroitesse du lien avec la rue tient aussi au mode d'accès à l'étage, souvent direct depuis la voie publique; enfin, les plus belles fenêtres sont aménagées aux étages et dans la façade sur la rue.

L'homogénéité du programme et du type dans tout le Midi est notable. Ils règnent également dans le nord de l'Espagne, notamment sur la côte nord (Santillana-del-Mar, fig. 16) et en Catalogne (Besalu, Gérone), comme dans toute l'Italie du nord et du centre (fig. 17). Au XII<sup>e</sup> siècle, on les retrouve aussi bien en Aquitaine (Périgueux) et en Auvergne (Clermont et Montferrand), qu'en Quercy (Cahors, Figeac (fig. 18), Martel), en Languedoc (Béziers, Montpellier, Nîmes, Saint-Gilles) et en Provence (Brignoles, Draguignan et Hyères) (25).

Pour autant, cette homogénéité ne va pas de soi. En France du Nord, si beaucoup de maisons polyvalentes appartiennent au même type (en Bourgogne, comme à Reims ou à Metz), nombre d'autres privilégient pour les échanges non pas les rez-de-chaussée ajourés d'arcades, mais les caves, accessibles depuis la rue (Arras, Provins, Senlis).

En Angleterre, les rangs de boutiques édifiées en avant des maisons et les *split-level houses* (maisons à deux niveaux commercial, dont un partiellement enterré) supplantent les rez-de-chaussée à arcade, que l'on connaît néanmoins, à Lincoln par exemple. Dans l'aire culturelle germanique (et c'est le cas de l'Alsace), il n'y a quasiment pas d'exemples de maisons à arcades; en revanche, dans tous les pays de la Hanse, les combles aménagés tiennent un rôle fondamental dans la fonction d'entrepôt (fig. 19), parti qui paraît absent du Midi.

Le régime des ventes et le rôle du marché centralisé contribuent indéniablement à déterminer ces différentes options.

### *Les édifices à dominante économique dans le Midi*

On y a jusqu'ici peu signalé d'édifices dont la vocation soit avant tout économique, en particulier de stockage et d'échanges, sans pour autant rejeter toute fonction résidentielle. Ainsi, on n'a pas identifié de « maisons de foire », telles celles repérées à Provins. Ces constructions devaient pourtant exister, car elles répondaient à des besoins évidents, à Beaucaire comme dans d'autres grandes métropoles commerciales. Les séries d'espaces voûtés de Montpellier seraient à examiner sous cet angle, en essayant de déterminer dans quelle mesure ces locaux étaient autonomes et pouvaient remplir cet office.

Sans doute, à Cahors, le « cuvier du Chapitre » est-il un exemple de programme essentiellement professionnel, attribué au début du XIV<sup>e</sup> siècle (26) (fig. 20). Cependant, il est équipé de nombreuses latrines et comporte à l'étage une grande et plusieurs petites cheminées: l'accueil des individus allait-il au-delà des réunions et des négociations? Maurice Scellès, se demandant si ce n'était pas une sorte de « loge des marchands », pose la question d'hébergements temporaires.

Il convient donc de rester très attentif à tout signe indiquant des capacités différentes de celles usuellement rencontrées dans les maisons polyvalentes. Un jour peut-être reconnaitrons-nous des ensembles proches des fondouks méditerranéens?

Quant aux édifices à vocation dominante de production, les fouilles commencent à nous en donner des exemples, tels ceux des potiers de Marseille, que nous allons décrire ci-dessous.

25. Catalogne: PUIG Y CADAFALCH 1918. Aquitaine et Auvergne: GARRIGOU GRANDCHAMP 1995 et 2000<sup>2</sup>. Quercy: SCCELLÈS 1999 et NAPOLÉONE 1998. Montpellier: SOURNIA et VAYSSSETTES 1991. Nîmes et Saint-Gilles: GARRIGOU GRANDCHAMP 1999. Draguignan: FRAY 1998. Hyères: VECCHIONE 1998.

26. SCCELLÈS 1999, p. 153-155.

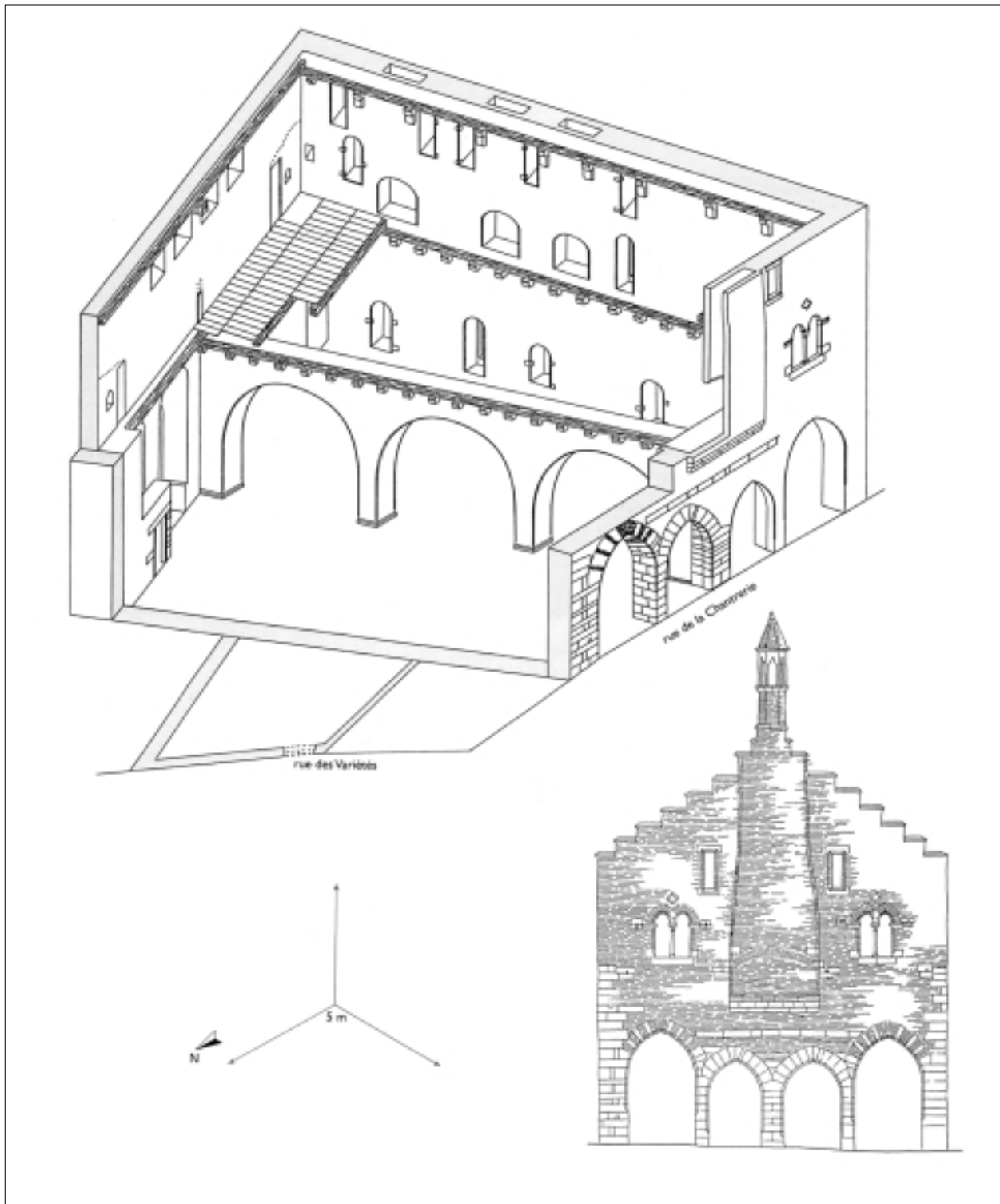


FIG. 20. CAHORS (LOT), ÉDIFICE DU XIV<sup>e</sup> S., DIT « CUVIER DU CHAPITRE ». Axonométrie d'après M. Scellès 1999, fig. 117 et restitution de la façade. (Croquis G. Séraphin).



FIG. 21. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL (TARN-ET-GARONNE) : HÔTEL PATRICIEN DU MILIEU DU XII<sup>e</sup> S., « à tour et salle » ; le rez-de-chaussée est ouvert d'arcades qui ont servi de boutiques. Cliché P. Garrigou Grandchamp.

### *La résidence*

L'habitat qui n'est que résidentiel répudie en principe les organes du commerce et peut s'affranchir de la rue. Il comprend néanmoins des programmes très différents.

La résidence privilégiée, celles des princes et des barons, des chevaliers et des ministériaux, des ecclésiastiques et des patriciens, montre effectivement, en général, des rez-de-chaussée qui ne sont pas aménagés pour le commerce. Il semble certain que la dominante résidentielle produise des formes particulières, quand bien même il apparaît qu'un chevalier ou un chanoine puisse habiter dans une maison polyvalente. Nous en verrons ci-après les plans de masse. Notons d'emblée, dans ces demeures, la fréquence de la tour, hormis chez les chanoines, et l'importance des grandes salles. Pour autant, les barrières ne sont pas étanches entre les programmes : tel hôtel aristocratique s'accommode très bien de boutiques dans son rez-de-chaussée (c'est le cas du futur « hôtel de ville » de Saint-Antonin-Noble-Val (fig. 21).

Il est plus malaisé de mettre en évidence l'immeuble collectif. Maurice Scellès estime avoir peut-être identifié à Cahors des édifices partagés (27). À Montpezat-de-Quercy, au pied de la collégiale, les logis des chanoines sont constitués de deux pièces superposées, formant des modules accolés, regroupés en deux bâtiments assemblés en L.

Les maisonnettes des humbles constituent un programme encore plus difficile à mettre en évidence, en particulier avant le xv<sup>e</sup> siècle. Nous savons qu'il existait dans les pays du nord. Il reste à identifier dans le Midi.

### *Les plans de masse et les types*

Signalons d'emblée une difficulté : lorsqu'on observe le plan de masse actuel d'un édifice, appréhende-t-on la totalité de la maison ? L'étendue des espaces libres et des annexes qui accompagnaient une demeure est souvent incertaine. Au moins peut-on parler du plan du corps de bâtiment principal. Pour faire simple, disons que l'impression qui se dégage à l'observation de la quasi totalité des sites est celle d'une distinction entre la variété des demeures patriciennes et la standardisation des plans de masse des maisons communes.

#### *Les plans de masse des maisons du plus grand nombre*

Pour être plutôt standardisées, les maisons du plus grand nombre des citoyens relèvent quand même de plusieurs types. Le plus commun, en tout cas le mieux conservé, est celui des « maisons en série », ou *case a schiera* des Italiens (28).

27. SCCELLÈS *et alii* 1997-1998 et SCCELLÈS 1999.

28. MAFFÈI (G. L.), *La casa fiorentina nella storia della città*, Venise, Marsilio Ed., 1990, p. 193-250.

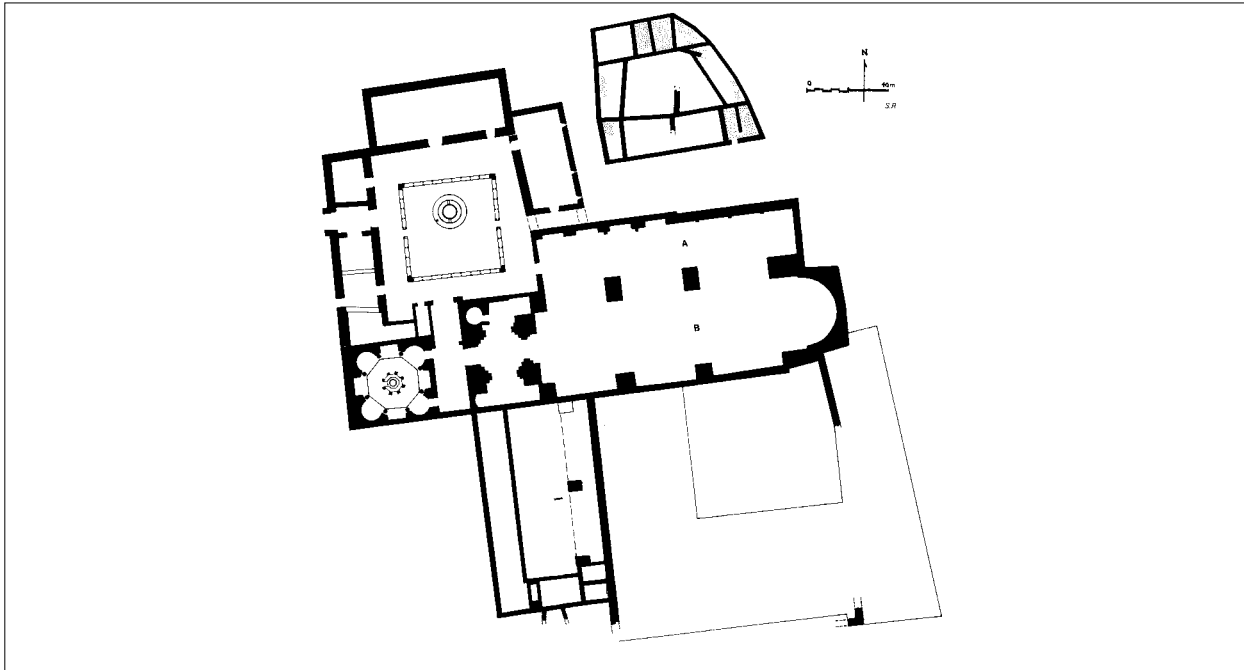


FIG. 22. FRÉJUS (VAR) : HABITAT HUMBLE DU DÉBUT DU XIII<sup>e</sup> S., au nord de la cathédrale. D'après Fixot et alii 1988, p. 48.

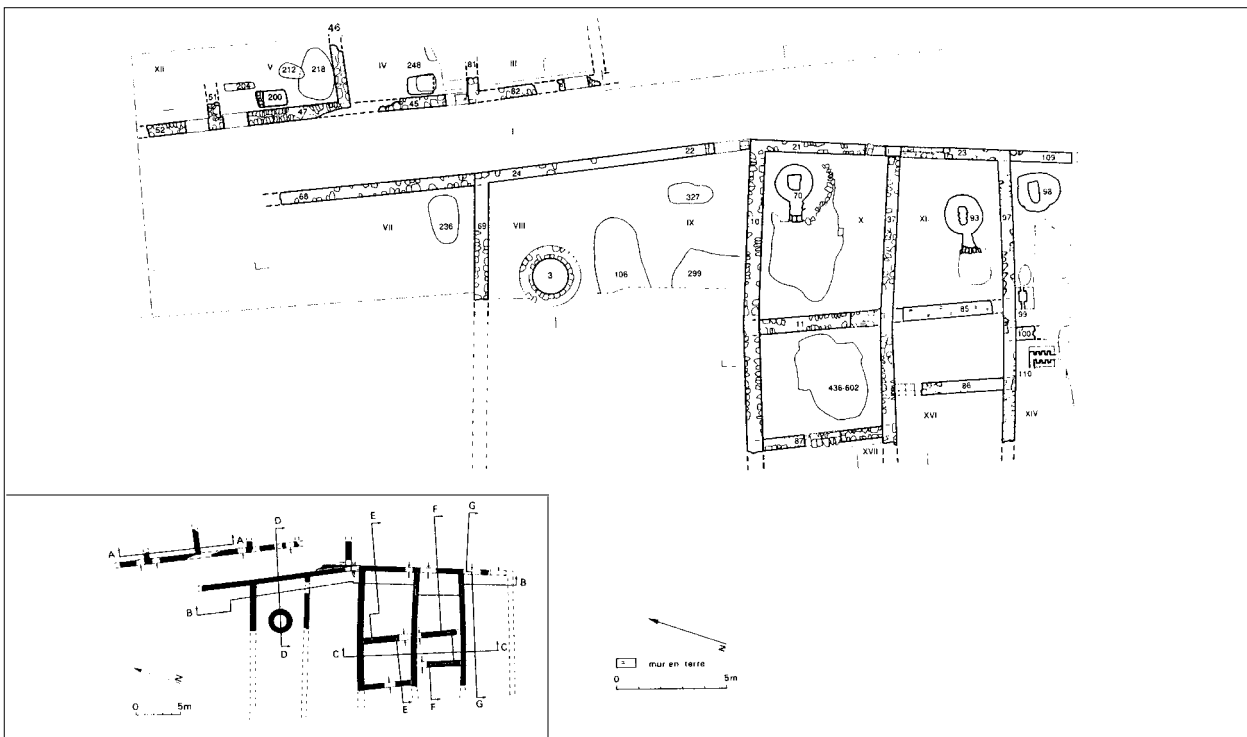


FIG. 23. MARSEILLE (BOUCHES-DU-RHÔNE) : HABITAT DES POTIERS du faubourg Sainte-Barbe, début du XIII<sup>e</sup> s. D'après Marchesi et alii 1997, fig. 30.

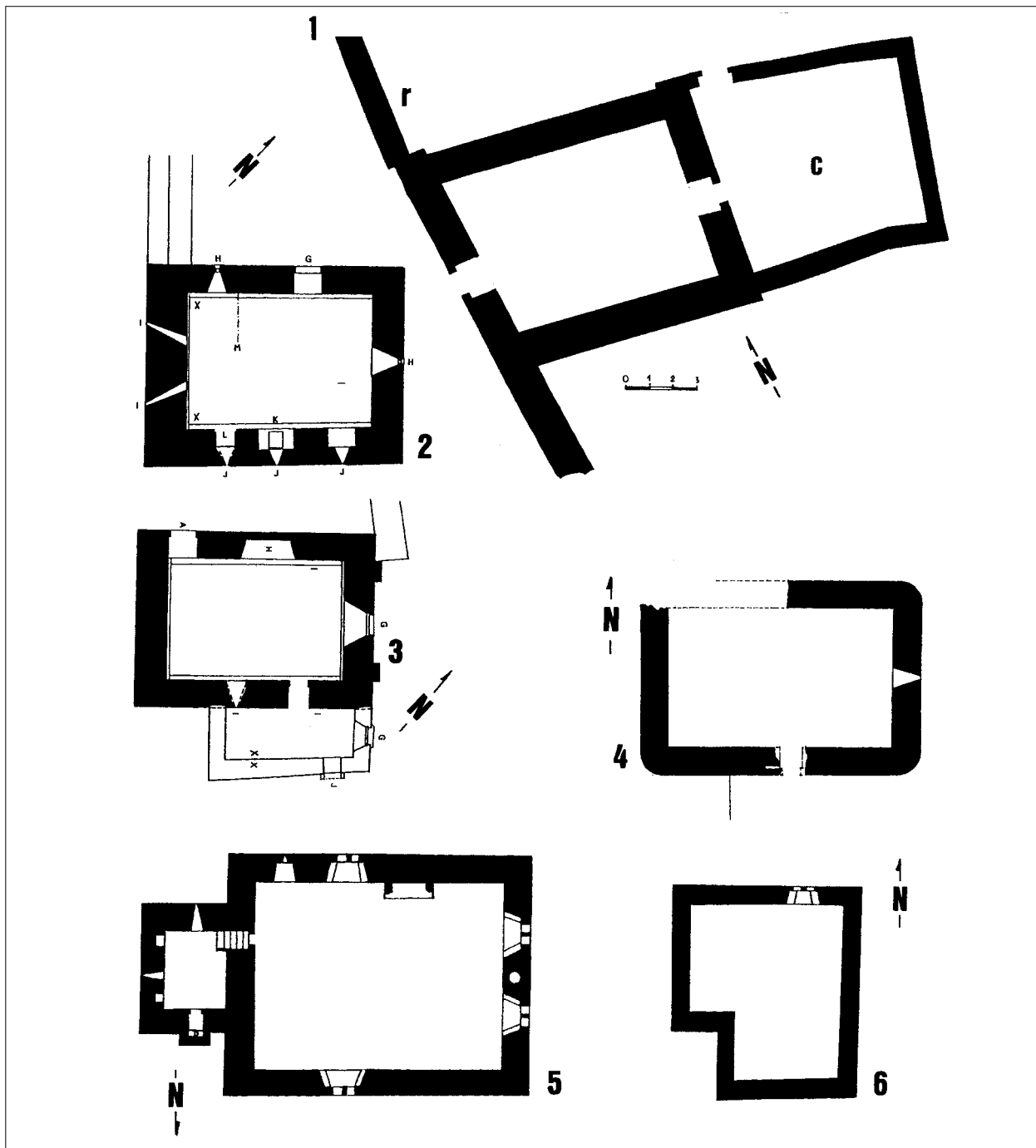


FIG. 24. RÉSIDENCES EN FORME DE TOURS. 1. Agen (Lot-et-Garonne) : maison-tour fouillée. *Plan dans Laborie et Pichonneau 1991* ;  
 2 et 3. Maison-tours à Comarque, Sireuil (Dordogne). *Dessins Séraphin* ; n° 2 : XIII<sup>e</sup> s. ; n° 3 : XIV<sup>e</sup> s. ;  
 4. Montcabrier, *castrum* de Pestilhac, maison-tour du XI<sup>e</sup> s. *Dessin G. Séraphin* ;  
 5. Sainte-Foy-La-Grande (Gironde), maison-tour du début du XIV<sup>e</sup> s.  
 (D'après Marquessac, *Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem en Guyenne...*, 1866) ;  
 6. Condom (Gers) : Tour d'Andiran, début du XIV<sup>e</sup> s. *Dessin P. Garrigou Grandchamp*.



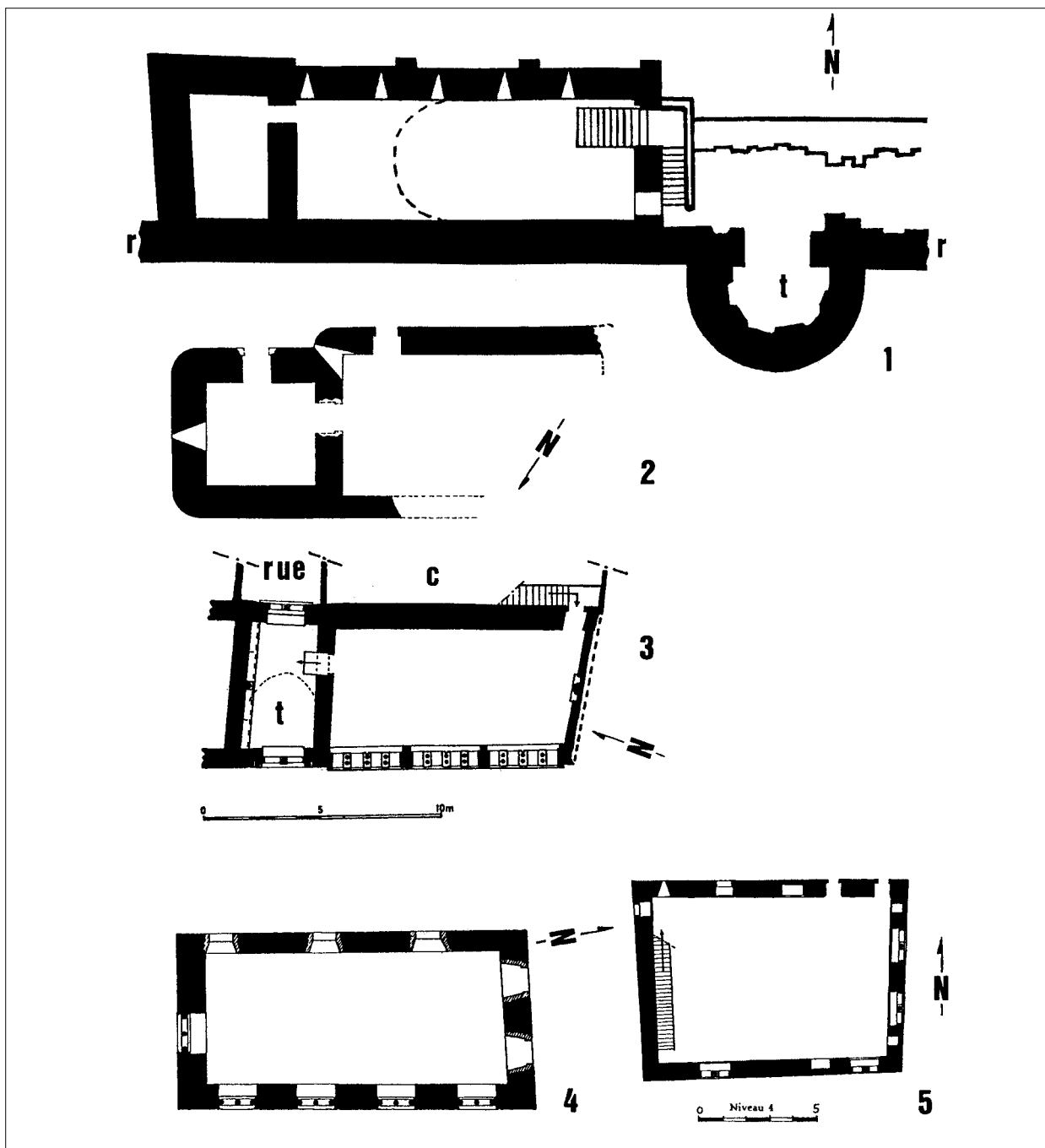


FIG. 25. RÉSIDENCES EN FORME DE SALLES OU « À TOUR ET SALLE » :

1. Périgueux (Dordogne), hôtel d'Angoulême : « tour et salle » (fin XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.). *D'après Rapine, 1897* ;
2. Montcabrier, *castrum* de Pestilhac : « tour et salle » du XI<sup>e</sup> s. *Dessin G. Séraphin* ;
3. Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne) : Hôtel patricien, à « tour et salle » (milieu du XII<sup>e</sup> s.).  
*Restitution P. Garrigou Grandchamp d'après Scellès 1989* ;
4. Burlats (Tarn) : salle dite « pavillon d'Adélaïde », XII<sup>e</sup> s. *D'après Cabanot 1982* ;
5. Caussade (Tarn-et-Garonne) : « tour d'Arles », maison-tour de la fin du XIII<sup>e</sup> s., 2<sup>e</sup> étage.  
*Restitution P. Garrigou Grandchamp ; fond de plan Pousthomis 1995.*

À Cahors et Figeac, Montpellier et Saint-Guilhem-le-Désert comme à Montferland, ces édifices sont en général des « maisons-blocs », occupant tout ou partie de la parcelle, le plus souvent en profondeur (le grand axe de la maison est perpendiculaire à la rue). Les citadins les plus opulents, qui peuvent acquérir une plus grande largeur en front de rue, disposent en revanche souvent le corps principal avec son grand axe parallèle à la rue. Une variante du plan de ces « maisons en série » est constitué par l'existence d'une cour centrale, dont la surface reste néanmoins seconde par rapport à l'espace bâti et qui ne remet pas en cause l'ordre répétitif.

Quant aux maisons des humbles, les fouilles des dernières décennies commencent à en donner un aperçu précis, qui en montre la variété, tant dans les formes que dans les standards (29). À Fréjus, un îlot homogène, attribuable aux premières années du XIII<sup>e</sup> siècle, a été découvert au nord de la cathédrale (fig. 22). Il se compose d'une douzaine de pièces de 10 à 15 m<sup>2</sup> chacune, entourant une cour centrale fermée. Les murs, en moellons liaisonnés à la terre, sont peu épais et peu fondés, d'où la présomption que ces maisons n'aient pas comporté d'étage. Le soin apporté à la construction se lit néanmoins dans les sols, presque tous caladés. Étroitement subordonné topographiquement au groupe cathédral, cet îlot pourrait illustrer l'habitat d'une domesticité, la *familia* épiscopale ou canoniale.

À Marseille, les fouilles du bourg Sainte-Barbe ont révélé un bourg des potiers, quartier d'artisans créé hors les murs entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et les années 1240 (fig. 23). Il se constitue à partir d'un découpage régulier du sol en lanières étroites et profondes, dont la largeur avoisine 6 m. Sur ce maillage sont construits des édifices aux fonctions mixtes, dominées par la production artisanale. La mise en œuvre de la construction n'en est pas moins soignée : les murs de pierre (0,80 m d'épaisseur à la base et 0,60 m au sommet) sont en appareil de moellons équarris, assisés, sans chaînes d'angle, liés à la terre et/ou au mortier maigre de chaux ; les pierres de taille sont rares, mais les deux parements sont en général enduits au mortier maigre. En outre, des canalisations en terre cuite assurent l'évacuation et la récupération des eaux. Les maisons, divisées en 2 ou 3 pièces par des refends, offraient des surfaces couvertes de 55 à 65 m<sup>2</sup>. Les sols étaient en terre et il semble que certains refends aient également été en terre sur socle en pierre.

Ces deux exemples de bâtiments modestes répondent néanmoins à des standards de dimensions, solidité et finition honorables. Il en était, bien sûr, de beaucoup plus modestes.

#### *Les plans de masse des demeures patriciennes*

Ils peuvent être regroupés en quatre grands types : la maison-tour, la maison-bloc, ou salle, la demeure « à tour et salle » et la demeure en forme de palais (fig. 24 et 25).

La maison-tour est le plus exigu. Il regroupe des bâtiments en forme de tour à plusieurs étages, que leurs dimensions intérieures et leurs équipements rendent habitables. Le type est illustré par les tours d'Agen, Belvès, Périgueux et Sainte-Foy-la-Grande en Aquitaine, par celles de Pestilhac, Cahors, Caussade et Condom en Midi-Pyrénées et, en Provence, par les tours d'Avignon, Lauris et Pernes (30). La maison-tour se distingue nettement de certaines salles de plan compact par sa hauteur (31). Elle ne saurait pas plus être confondue avec les tours-beffroi, hautes et étroites, souvent seuls vestiges de repaires nobles, impropres à l'habitation. De même, beaucoup des tours des *castra*, tels Anduze et Durfort (Gard), Pignan (Hérault) ou Cardaillac (Lot), ne répondent qu'imparfaitement à cette typologie, car elles sont peu habitables et pourraient être en relation avec un logis, proche mais indépendant de la tour (cas de la « tour de l'Horloge », à Cardaillac). Ce plan de masse, à tour et salle séparées, serait un parti fondamental pour l'habitat seigneurial du Quercy, étudié par G. Séraphin. Un doute subsiste quant à l'isolement complet de certaines maisons-tours, telle celle de Caussade : formaient-elles à elles seules le logis ou étaient-elles entourées de dépendances ? Nous estimons que beaucoup de demeures étaient constituées par une tour seule, mais des monographies détaillées seront nécessaires pour élucider toutes les questions pendantes (32). Notons qu'elles sont aussi bien situées en front de rue, à Caussade et Condom, qu'en cœur d'îlot, à Cahors.

La maison-bloc ou salle est un grand bâtiment rectangulaire, à un ou deux étages. Ce type est représenté en Périgord par la demeure romane de Bigaroque et le bâtiment dit le Présidial à Beynac ; la première a également une

29. Fréjus : FIXOT *et alii* 1988, p. 48 et 53-54. Marseille : MARCHESI *et alii* 1997.

30. Tours du Sud-Ouest : GARRIGOU GRANDCHAMP 2002 (et 1995, p. 690 pour les tours à Périgueux et en Périgord).

31. Hauteurs minimales conservées, hors œuvre : Caussade : 16 m environ ; Condom : 20 m.

32. À Agen ces situations paraissent coexister : des fouilles ont révélé un *ostal* comprenant une tour, mais la *tour du Chapelet* n'est-elle pas bien exigüe pour avoir constitué à elle seule une résidence ? Cf. LABORIE et PICHONNEAU 1990.

cour latérale, mais la porte d'entrée est située à l'étage et le rez-de-chaussée paraît aveugle ; le second, au pied du château et à l'écart de la rue principale, ouvre une porte à l'arrière, dans un « mur-bouclier », et une autre à l'étage sur un long côté. En Albigeois, à Burlats, le logis roman dit « d'Adélaïde » répond à ce programme. La façade documentée de la maison de la rue du Château, à Toulouse, appartenait sans doute aussi à une demeure patricienne en forme de salle, adossée à l'enceinte gallo-romaine. Un dernier exemple frappant est celui de la maison Cardinale, à Bollène, à deux niveaux voûtés, somptueux portail à colonnes et grande cheminée (33).

De fait, ces deux premiers types sont très proches des maisons polyvalentes de mêmes ampleur, opulence et plan de masse. Ainsi, à Caussade, la maison de la Taverne est-elle une maison polyvalente en forme de tour dont la morphologie se distingue principalement de celle de la tour d'Arles par la présence d'arcades au rez-de-chaussée et l'absence de porte ouvrant aux étages (34). De même, à Figeac, Cahors, Clermont-Ferrand, Montpellier ou Saint-Gilles, nombreuses sont les grandes maisons-blocs, en forme de salle, mais elles sont en général situées sur les rues fortes et ajourées d'arcades ou de grandes baies.

Les deux autres types de plans de masse, la demeure à « tour et salle » et la demeure en forme de palais, à plusieurs ailes autour d'une cour, sont plus caractéristiques des demeures patriciennes.

La maison à « tour et salle » comporte un logis barlong de un ou deux étages, accosté d'une tour encore plus haute. Elle s'élève en général en front de rue et ne dédaigne pas les angles. La tour est le plus souvent de dimensions réduites ; offrant peu d'espace, elle ne joue dans ce cas qu'un rôle marginal dans le programme domestique. Il arrive cependant qu'elle soit aussi développée que le logis (exemples vers 1300 à Catus et Rodez). Elle est très bien représentée dans le Sud-Ouest, à Pestilhac en Quercy, dans la Cité de Périgueux (hôtel d'Angoulême et Château Barrière) et en Rouergue à Saint-Antonin (hôtel patricien). À ce type répondaient les grands *oustaux* des patriciens bordelais, tel celui du Puy-Paulin, à plusieurs corps de logis incorporant trois tours de l'enceinte antique. En Languedoc, tous les exemples repérés, à Allègre, Boucoiran ou Uzès ne sont pas homogènes : ils ne paraissent pas conçus d'emblée comme des ensembles « à tour et salle », mais résultent d'un processus agrégatif, où la salle est souvent seconde (35).

Le type de la demeure à plusieurs ailes autour d'une cour est également très bien représenté ; y répondent des édifices dont certains ont l'ampleur de vrais palais (36). Les uns dessinent un quadrilatère complet, avec une cour intérieure ; les logis des autres, assemblés en L ou en U, ne bordent la cour que sur deux ou trois de ses côtés. Dans la catégorie des habitations formant un L, les plans de masse montrent deux schémas, selon que les deux ailes de logis s'articulent ou non sur une tour d'angle. La maison de Pierre Maurand, à Toulouse, répond au parti à tour d'angle ; les deux ailes enfermaient une cour, peut-être délimitée sur les deux autres côtés par des annexes qui ont disparu. Une importante maison conservée à Gaillac, en Albigeois, l'adopte également : la tour Palmata semble isolée, mais A.-L. Napoléone a montré que deux corps de logis se raccordaient à elle. En Provence, le même plan est illustré par la maison de la rue de l'Hôtel de ville, à Orange, et, dans le Languedoc occidental, par une grande demeure de Saint-Gilles (37). Ce parti est ancien, comme l'atteste sa représentation sur un des chapiteaux du cloître de Moissac, daté de 1100 : deux ailes y encadrent très clairement une tour merlonnée (fig. 26) (38).

Le plan en U est plus rare, en dehors des palais, épiscopaux par exemple (Fréjus). L'hôtel noble de l'îlot Fonbalquine à Bergerac (restitué par des fouilles) en est un bon exemple. Il n'est pas exclu que tel ait également été le plan de la superbe maison Seguin, à La Réole, dont seules deux ailes sont maintenant encore attestées. Il a été également adopté dans des résidences semi rurales, comme le château-palais des évêques de Périgueux à Plazac, où un des côtés est occupé par la chapelle et une tour (39).

33. Bigaroque et Beynac : GARRIGOU GRANDCHAMP 1995 et 1998. Toulouse : NAPOLÉONE 1988, p. 132-136. Burlats : CABANOT 1982. Bollène : TROUILLET 1975 et FRAY 1998.

34. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné...*, t. 6, 1863, p. 235. POUSTHOMIS 1995, p. 37-38 et fig. 92-93.

35. Allègre : ASPORD 1999. Boucoiran : GARRIGOU GRANDCHAMP 1999. Uzès : MESQUI 1999.

36. L'emploi du terme « palais » pour les grandes demeures ne fait évidemment pas référence au lieu d'exercice d'un pouvoir public. Il traduit l'analogie avec les vastes résidences des magnats que suggèrent leur ampleur et leur structuration ; une pareille ressemblance a fait qualifier de « palais » les demeures cardinalices en Avignon.

37. Toulouse : NAPOLÉONE 1988, p. 125-132. Gaillac : ROSSIGNOL 1865 et NAPOLÉONE 2002. Orange : FRAY 1998. Saint-Gilles : GARRIGOU GRANDCHAMP 1999.

38. « Chapiteau des Noces de Cana », n° 50, face est, galerie est. Cf. Quitterie CAZES et Maurice SCHELLÈS, *Le cloître de Moissac*, Bordeaux, Éditions Sud-Ouest, 2001, p. 168-169.

39. Bergerac : LABORIE 1990. La Réole : DROUYN, 1865, p. 160-165. Plazac : GARRIGOU GRANDCHAMP 2001.



FIG. 26. RÉSIDENCE À DEUX AILES ARTICULÉES SUR UNE TOUR D'ANGLE.  
Cloître de Moissac, galerie est, « chapiteau des Noces de Cana », n° 50, face est. *Cliché G.-M. Renié.*

Pour finir, ayant multiplié les conclusions partielles, je me bornerai à insister sur les points suivants :

Il me paraît important de souligner la diachronie de l'évolution, selon l'ancienneté des sites (vieilles cités et villes neuves), la situation socio-économique (richesse des commanditaires ; présence d'élites) et les capacités techniques des équipes mobilisées par certains milieux (monastiques et princiers), qui bénéficient aux autres maîtres d'ouvrage.

En outre, les résultats apportés par les recherches récentes sur l'habitat antérieur au XI<sup>e</sup> siècle incitent à la modestie : le poids du passé est certainement difficile à apprécier, mais il ne faudrait pas le sous-estimer ; persistance des savoir-faire antiques, ancienneté des types urbains, variété des tissus urbains, nombreux sont les domaines de réflexion.

Ensuite, on ne saurait trop engager à mener de front les recherches sur les milieux et les recherches sur les édifices. L'étude sociale est toujours un substrat pour la compréhension de l'architecture ; elle me paraît décisive en ce qui concerne l'habitat ; pour s'en persuader, il n'est que de regarder l'apport de la géographie humaine à la compréhension de la maison (40).

L'enjeu est particulièrement important pour comprendre la façon dont la maison vit. Nous n'avons pu aujourd'hui aborder un des thèmes les plus délicats, mais passionnants, qui est celui de la distribution des espaces, des circulations internes et externes et de l'équipement des demeures. Pour affiner l'image de l'habitat à cet égard, nul doute que les études de corpus étendus, permettant d'établir des séries, ne doivent être croisées avec les sources sociales et économiques, moyens d'une anthropologie bien comprise de la maison.

Nous comptons sur les jeunes générations pour intensifier cette recherche !

## BIBLIOGRAPHIE

Voir également, dans ce volume la bibliographie de la communication « Enjeux et lacunes du programme des journées et de la recherche sur la maison médiévale dans le Midi ».

### Généralités

PUIG Y CADAFALCH *et alii* 1918. PUIG Y CADAFALCH (J.), FALGUERA (A. de) et GODAY Y CASALS (J.), *L'arquitectura romànica a Catalunya*, vol. III, XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s., Institut d'Études Catalanes, Barcelone, 1918 (chap. VI, « L'architecture civile » : p. 579-594).

ANDERSON. ANDERSON (R.), *Examples of the municipal, commercial and Street Architecture of France and Italy, from the 12 th. to the 15 th. Century*, s.d. (vers 1870-1875), Londres, Mackenzie (pl. sur Caylus, Cahors, Châteldon, Cordes, Figeac, Le Puy, Martel, Montferand, Najac, Rocamadour, Saint-Antonin, Saint-Gilles, Saint-Junien, Saint-Émilion, Saint-Yrieix, Villefranche-d'Aveyron).

ENLART 1929. ENLART (C.), *Manuel d'archéologie française*, 2<sup>e</sup> partie : *Architecture civile et militaire*, Paris, Picard, 1929 (2<sup>e</sup> édition).

ESQUIEU 1992. ESQUIEU (Y.), *Autour de nos cathédrales. Quartiers canoniaux du sillon rhodanien et du littoral méditerranéen*, Paris, CNRS, 1992.

ESQUIEU 1995. ESQUIEU (Y.), « La maison médiévale urbaine en France : état de la recherche », *B.M.*, t. 153, 1995, p. 109-142.

ESQUIEU *et alii* 1998. ESQUIEU (Y.) et PESEZ (J.-M.) dir., *Cent maisons médiévales en France (du XI<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle). Un corpus et une esquisse*, Paris, CNRS, 1998.

GARRIGOU GRANDCHAMP, 1992. *Demeures médiévales, cœur de la cité*, Paris, R.E.M.P.ART. et Desclée de Brouwer, 1992.

MÉRINDOL 2001. MÉRINDOL (Ch. de), *Corpus des décors monumentaux peints et armoriés du Moyen Âge en France* (voir GIRARD et MÉRINDOL 2001).

TURNER 1851. TURNER (T. H.), *Some account of domestic architecture in England from the Conquest to the end of the thirteenth century*, Oxford et Londres, 1877 (2<sup>e</sup> éd.) (Périgieux et Saint-Émilion, avec pl.).

VERDIER et CATTOIS 1858. VERDIER (A.) et CATTOIS (F.), *Architecture civile et domestique au Moyen Âge et à la Renaissance*, 2 vol., Paris, 1858 (Cordes, Figeac, Le Puy, Périgieux, Saint-Antonin, Saint-Gilles, Sarlat).

VIOLLET-LE-DUC 1863. VIOLLET-LE-DUC (E.), *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, t. 6, 1863, article MAISON (Caussade, Perpignan, Saint-Antonin).

40. DEFFONTAINES (P.), *L'homme et sa maison*, Paris, Gallimard, 1972 (254 p.) ; RAPOPORT (A.), *Pour une anthropologie de la maison*, Paris, 1972 ; PLANHOL (X. de), « La maison en hauteur : un phénomène zonal de l'ancien monde », *Bulletin de l'Association des géographes français*, n° 483, 1981, p. 5-13.

*Études sur l'Italie, la Belgique et l'Allemagne des VI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*

- BAVANT 1989. BAVANT (B.), « Cadre de vie et habitat urbain en Italie centrale à l'époque byzantine (VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.) », *Mélanges de l'École Française de Rome. Moyen Âge*, t. 101/2, 1989, p. 464-532.
- BELLI BARSALI 1973. BELLI BARSALI (I.), « La Topografia di Lucca nei secoli VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> », dans *Lucca e la Tuscia nell'alto Medioevo, Atti del 5<sup>e</sup> Congresso Internazionale di studi sull'Altomedioevo, Lucca, 1971*, Spoleto, 1973, p. 461-554.
- BROGIOLO 1993. BROGIOLO (G.P.), *Brescia altomedievale. Urbanistica e edilizia tra IV e IX secolo, Documenti di Archeologia*, n° 2, Mantova, 1993.
- BROGIOLO éd. 1994. BROGIOLO (G.P.) éd., *Edilizia residenziale tra V e VIII secolo, 4<sup>e</sup> Seminario sul tardoantico e l'altomedioevo in Italia centromeridionale, Monte Barro, 1993, Documenti di archeologia*, n° 4, Mantova, 1994.
- BULLOUGH 1966. BULLOUGH (D.), « Urban change in early medieval Italy: the example of Pavia », *Papers of the British School at Rome*, n° 34, 1966, p. 82-130.
- CAGIANO de AZEVEDO 1972. GAGIANO de AZEVEDO (M.), « Le case descritte dal "Codex traditionum Ecclesiae Ravennatis" », *Rendiconti delle Sedute dell'Accademia nazionale dei Lincei*, série VIII, 27, 1972, p. 159-181.
- FRANCOVICH et NOYE éd. 1994. FRANCOVICH (R.) et NOYE (G.) éd., *La storia dell'Alto Medioevo italiano (VI-X secolo) alla luce dell'archeologia*, Florence, 1994 (voir p. 638-652 et 741-759).
- GECHTER et SCHÜTTE 2000. GECHTER (M.) et SCHÜTTE (S.), « Ursprung und Voraussetzungen des mittelalterlichen Rathauses und seiner Umgebung », *Köln: das gotische Rathaus und seine historische Umgebung, Stadspuren. Denkmäler in Köln*, vol. 26, 2000, p. 69-195.
- HUBERT 1990. HUBERT (É.), *Espace urbain et habitat à Rome du X<sup>e</sup> à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, Bibliothèque de l'École Française de Rome, n° 135, Paris, De Boccard, 1990.
- HUDSON 1988. HUDSON (P. J.), « Pavia: l'evoluzione urbanistica di una capitale altomedievale (774-1024) », dans *Paesaggi urbani dell'Italia padana*, 1988, p. 15-69.
- LA ROCCA 1988. LA ROCCA (C.), « Dark Ages a Verona: edilizia privata, aree aperte et strutture pubbliche in una città dell'Italia settentrionale », dans *Paesaggi urbani dell'Italia padana*, 1988, p. 71-122.
- Paesaggi urbani dell'Italia padana 1988. *Paesaggi urbani dell'Italia padana nei secoli VIII-XIV*, Bologne, Capelli éd., 1988.
- PLUMIER et alii 1997. PLUMIER (J.), MEES (N.) et VANMECHELEN (R.), « Le Grognon à Namur, du XI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> s.: première synthèse des fouilles récentes », *Actes de la 5<sup>e</sup> Journée d'archéologie namuroise*, J. PLUMIER dir., Service des fouilles, Namur, 1997, p. 119-129.
- SANTANGELI VALENZANI 1994. SANTANGELI VALENZANI (R.), « Tra la Porticus Minucia e il Calcarario. L'Area Sacra di Largo Argentina nell'Altomedioevo », *Archeologia Medievale*, t. 21, 1994, p. 57-98.
- SANTANGELI VALENZANI 1997. SANTANGELI VALENZANI (R.), « Edilizia residenziale e aristocrazia urbana a Roma nell'altomedioevo », *Congresso nazionale di Archeologia medievale*, Pise, 1997, éd. S. GELICHI, Florence, 1997, p. 64-70.
- SANTANGELI VALENZANI 1999. SANTANGELI VALENZANI (R.), « Profanes Bauwesen in Rom um das Jahr 80 », dans *Kunst und Kultur der Karolingerzeit*, Ph. von Zabern éd., 1999, p. 550-557.
- SANTANGELI VALENZANI 1999<sup>2</sup>. SANTANGELI VALENZANI (R.), « Strada, case e orti nell'altomedioevo nell'area del Foro di Nerva », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, t. 111/1, 1999, p. 163-169.
- SANTANGELI VALENZANI 2000. SANTANGELI VALENZANI (R.), « Vivre au forum. Les constructions privées de la Rome du haut Moyen Âge », *Dossiers d'archéologie*, n° 255, 2000, p. 114-121.
- SANTANGELI VALENZANI 2000<sup>3</sup>. SANTANGELI VALENZANI (R.), « Residential Building in early medieval Rome », *Early medieval Rome and the Christian West, Essays in Honour of Donald A. Bullough*, J.M.H. SMITH éd., Leiden-Boston-Köln, Brill, 2000, p. 101-112.
- STAFFA 1994. STAFFA (A.), « Forme di abitato altomedievale in Abruzzo. Un approccio etnoarcheologico », dans BROGIOLO éd. 1994, p. 67-88.
- WICKHAM 1989. WICKHAM (Ch.), « Italy and the Early Middle Ages », dans *The Birth of Europe: Archaeology and Social Development in the first Millennium AD*, Kl. RANDBORG éd., *Annalecta Romana Instituti Danici*, Rome, L'Erma di Bretschneider, 1989, p. 140-151.
- ZANINI 1993. ZANINI (E.), « Casa », dans *Enciclopedia dell'Arte Medievale*, t. IV, Rome, 1994, p. 350-362.

*Monographies concernant la France*

- ANGUÉ 1988. ANGUÉ (P.), « Un témoin unique du XIII<sup>e</sup> s. dans notre région, "l'Hôtel des Monnaies" de Villemagne est en danger », *Bulletin de la Société archéologique et historique des hauts cantons de l'Hérault*, n° 11, 1988, p. 83-96.
- Archéologie et vie quotidienne 1990. *Archéologie et vie quotidienne aux XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles en Midi-Pyrénées*, Catalogue d'exposition, Toulouse, Musée des Augustins, 1990.
- ASPOD 1999. ASPOD (S.), « Le castrum d'Allègre », *C.A. Gard*, 157<sup>e</sup> session, 1999, p. 101-124.
- BRACKENBURY 1979. BRACKENBURY (M.), *L'architecture médiévale de la haute vallée de l'Arc, Rapport remis au Comité de la recherche architecturale et du développement en architecture*, 3 vol., Paris, 1979 (Bouches-du-Rhône : vestiges de maisons à Ollières et Peynier ; p. 181-187 : maison à Trets).
- BRUGUEROLLE 1999. BRUGUEROLLE (A.), « Nîmes : la maison romane 1, rue de la Madeleine. Étude de l'élévation », *C.A. Gard*, 157<sup>e</sup> session, 1999, p. 167-174.
- BRUTAILS 1891. BRUTAILS (J.-A.), *Étude sur la condition des populations rurales du Roussillon au Moyen Âge*, Paris, 1891 (données sur les maisons de Collioure et Villefranche-de-Conflent, tirées des sources).
- CABANOT 1982. CABANOT (J.), « Burlats », *C.A. Albigeois*, 140<sup>e</sup> session, 1982, p. 202-207.
- Cartulaire de Nîmes 1874. *Cartulaire de l'église cathédrale Notre-Dame de Nîmes*, édité par E. Germer-Durand, Nîmes, 1874.
- Caylus et Saint-Antonin 1993. *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne), Cahiers du Patrimoine*, Inventaire Général, Paris, 1993.
- CAZES et ARRAMOND 1997. CAZES (Q.) et ARRAMOND (J.-Ch.), « Les fouilles du musée Saint-Raymond à Toulouse (1994-1996) », *M.S.A.M.F.*, t. LVII, 1997, p. 36-53.

- CLENAS 1992. CLENAS (V.), *Organisation et évolution de la topographie urbaine de la ville de Pernes-les-Fontaines au Moyen Âge*, mémoire de maîtrise, Université de Provence, 1992.
- CORVISIER 1999. CORVISIER (Ch.), « Saint-Laurent-des-Arbres. Église fortifiée, château et tours », *C.A. Gard*, 157<sup>e</sup> session, 1999, p. 311-338.
- CURSENTE 1980. CURSENTE (B.), *Les castelnaux de la Gascogne médiévale*, Bordeaux, 1980.
- CURSENTE 1990. CURSENTE (B.), « Les habitats fortifiés collectifs médiévaux en Midi-Pyrénées : état de la recherche », *Sites défensifs et sites fortifiés au Moyen Âge entre Loire et Pyrénées, Aquitania*, Supplément n° 4, 1990, p. 123-131.
- DAUVERGNE 1856. DAUVERGNE (A.), « Les vieilles maisons de Monferrand (Puy-de-Dôme) », *Encyclopédie d'Architecture* publiée par CAILLAT (V.) et LANCE (A.), t. VI, col. 76-79 et 2 pl.
- De Toulouse à Tripoli 1989. *De Toulouse à Tripoli. La puissance toulousaine au XII<sup>e</sup> siècle (1080-1208)*, Catalogue d'exposition, Toulouse, Musée des Augustins, 1989.
- DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 1980. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), *Les fouilles de Rougiers (Var). Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Paris, CNRS, 1980.
- DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 1987. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), *Rougiers, village médiéval déserté*, Paris, CNRS, 1987.
- DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 1998. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), « Rougiers. Var. Trois maisons, îlots A, F et M (fouilles) », dans ESQUIEU *et alii*, 1998, p. 228-237.
- DOTTE-MESPOULÈDE 1992. DOTTE-MESPOULÈDE (I.), « Études architecturales de quatre maisons romanes de Périgueux », *B.S.H.A.P.*, t. CXIX, 1992, p. 233-264.
- DROUYN, 1865. DROUYN, (L.), *La Guyenne militaire*, 2 vol., Bordeaux et Paris, Didron, 1865 (Marseille, J. Laffite, 1977) (La Réole, Saint-Émilien, Saint-Macaire).
- ÉCLACHE *et alii* 1988. ÉCLACHE (M.), SCELLÈS (M) et WATIN-GRANDCHAMP (D.), « Références précoces aux *Institutes* de Justinien à Saint-Antonin en Rouergue », *Revue du Tarn*, n° 130, 1988, p. 309-331.
- EGGERT 2000. EGGERT (V.), *La maison médiévale urbaine à Arles du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle*, mémoire de DEA, Université de Provence, 2000.
- Église et son environnement 1989. *L'église et son environnement. Archéologie médiévale en Provence*, Aix-en-Provence, Musée Granet, 1989 (palais épiscopaux et maisons canoniales).
- ÉNAUD 1968. ÉNAUD (Fr.), « Peintures murales récemment découvertes dans une dépendance de la cathédrale du Puy-en-Velay (Haute-Loire). Problèmes d'interprétation », *Les monuments historiques de la France*, 1968, n° 4, p. 30-76 (peintures du « logis des Clergeons »).
- ESQUIEU 1993-1998. ESQUIEU (Y.), « La maison médiévale dans les agglomérations en Provence et dans le sillon rhodanien. Recherches récentes », *École antique de Nîmes*, n° 24, 1993-1998, p. 83-96.
- Fenêtres en pierre s. d. *Fenêtres en pierre*, vol. 1, du XI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Régions diverses, CRMH, Paris (D 7018 à 7030 : planches de relevés des façades des maisons de Villefranche-de-Conflent).
- FÉVRIER 1964. FÉVRIER (P.-A.), *Le développement urbain en Provence, de l'époque romaine à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, De Boccard, 1964.
- FÉVRIER *et alii* 1988. FÉVRIER (P.-A.), FIXOT (M.) et RIVET (L.), *Au cœur d'une ville épiscopale, Fréjus*, Fréjus, 1988.
- FIXOT *et alii* 1986. FIXOT (M.), GUYON (J.), PELLETIER (J.-P.) et RIVET (L.), « Des abords du forum au palais archiépiscopal. Étude du centre monumental d'Aix-en-Provence », *B.M.*, t. 144, 1986, p. 195-290.
- FOURNIOUX 1993. FOURNIOUX (B.), « La Cité de Périgueux à la fin du Moyen Âge », *B.S.H.A.P.*, t. CXX, 1993, p. 33-60 et « La Cité de Périgueux à la fin du Moyen Âge : l'organisation de l'espace et ses références », *Archéologie médiévale*, t. XXIII, 1993, p. 283-303 (paysage de la Cité).
- FRAMOND et GALLAND 1994. FRAMOND (M. de) et GALLAND (B.), « La maison du portail Saint-Georges au Puy-en-Velay », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1994, p. 121-155.
- FRAY 1998. FRAY (Fr.), « Bollène, Vaucluse. "Maison Cardinale", rue de la Tour », p. 213-217 ; « Draguignan, Var. Maison 16-18, rue Juiverie », p. 218-222 ; « Orange, Vaucluse. Maison, rue de l'Hôtel de ville », p. 225-227 ; « Sospel, Alpes-Maritimes. Maison, rue Saint-Pierre », p. 238-239, dans ESQUIEU *et alii* 1998.
- GARRIGOU GRANDCHAMP 1999. GARRIGOU GRANDCHAMP (P.), « L'architecture civile romane dans le Gard (du début du XII<sup>e</sup> au milieu du XIII<sup>e</sup> s.) », *C.A. Gard*, 157<sup>e</sup> session, 1999, p. 17-51.
- GARRIGOU GRANDCHAMP 1999<sup>2</sup>. GARRIGOU GRANDCHAMP (P.), « La "maison romane" de Saint-Gilles (rue de la Maison romane) », *C.A. Gard*, 157<sup>e</sup> session, 1999, p. 301-309.
- GARRIGOU GRANDCHAMP 2000. GARRIGOU GRANDCHAMP (P.), « Trois demeures des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles à Montferrand (Puy-de-Dôme) : Les maisons "de l'Éléphant", "de la Chantrie" et "d'Adam et Ève" », *C.A. Basse-Auvergne*, 158<sup>e</sup> session, 2000 (à paraître).
- GARRIGOU GRANDCHAMP 2000<sup>2</sup>. GARRIGOU GRANDCHAMP (P.), « L'architecture domestique du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> s. dans les agglomérations du Puy-de-Dôme. État des questions », *C.A. Basse-Auvergne*, 158<sup>e</sup> session, 2000 (à paraître).
- GARRIGOU GRANDCHAMP 2002<sup>2</sup>. GARRIGOU GRANDCHAMP (P.), « Observations sur l'habitat et le tissu bâti des villes aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. en Languedoc occidental », *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, t. XXXIII, 2002, p. 97-141.
- GARRIGOU GRANDCHAMP 2002. GARRIGOU GRANDCHAMP (P.), « Les résidences patriciennes dans le Sud-Ouest de la France, du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> s. », dans *The Seigneurial Residence in Europe*, éd. G. MEIRION-JONES, E. IMPEY et M. JONES, BAR International Series 1988-2002, p. 63-87.
- GARRIGOU GRANDCHAMP *et alii* 2000. GARRIGOU GRANDCHAMP (P.), FLÛGE (B.), et SALVÈQUE (J.-D.), « Saône-et-Loire : une maison romane de 1091 à Cluny (20, rue du Merle) », *B.M.*, t. 158, 2000, p. 151-155.
- GARRIGOU GRANDCHAMP et THIRION, 1986. GARRIGOU GRANDCHAMP (P.) et THIRION (J.), « La façade romane de Céreste et sa frise sculptée », *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et des Belles-Lettres*, Fondation Eugène Piot, Paris, PUF, t. 68, 1986, p. 61-104.
- GASSIES 1997. GASSIES (E.), « La maison Seguïn à La Réole », *B.M.*, t. 155, 1997, p. 145-148.
- GÉLIS-DIDOT et LAFFILÉE 1889. GÉLIS-DIDOT (P.) et LAFFILÉE (H.), *La peinture décorative en France du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, May et Motteroz, s. d. (2<sup>e</sup> éd. 1889).
- GÉRARD 2000. GÉRARD (P.), « Variations sur un solier », *M.S.A.M.F.*, t. LX, 2000, p. 284-288.
- GIRARD 1999. GIRARD (A.), « La maison des chevaliers de Pont-Saint-Esprit », *C.A. Gard*, 157<sup>e</sup> session, 1999, p. 213-226.
- GIRARD et MÉRINDOL 2001. GIRARD (A.), *La maison des chevaliers de Pont-Saint-Esprit*. t. 1 : *La demeure des Piolenc*. MÉRINDOL (Ch. de), t. 2 : *Les décors peints et Corpus des décors monumentaux peints et armoriés du Moyen Âge en France*, Pont-Saint-Esprit, 2001.
- GRASSE 1998. GRASSE (M.-C.), « Grasse, Alpes-Maritimes. Maison 10, rue de l'Oratoire », p. 424-430 ; « Nice, Alpes-Maritimes. Maison du

- XIV<sup>e</sup> s. place du Palais de justice (fouilles) », p. 434-436; « Saint-Paul-de-Vence, Alpes-Maritimes. Maison 71, Grande-rue », p. 445-446, dans ESQUIEU et *alii* 1998.
- JOURNOT 1998. JOURNOT (Fl.), « Vitalité du modèle urbain en montagne languedocienne au cœur du Moyen Âge : Villemagne-l'Argentière », dans *Mondes de l'Ouest et villes du monde*, C. LAURENT, B. MERDRIGNAC et D. PICHOT dir., Presses universitaires de Rennes et Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, Rennes, 1998, p. 637-650.
- LA VILLE 1985. LA VILLE (A. de), *Brantôme, Étude préalable à l'établissement d'une ZPPAUP, Périgueux*, S.D.A.P., 1985 (édité en 1993 par le SDAP de la Dordogne) (inventaire des maisons médiévales).
- LABORIE, 1990. LABORIE (Y.), « Architecture de l'habitat privé des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s. en milieu urbain : l'exemple d'un ostal à tour, îlot Fonbalquine, à Bergerac (Dordogne) », *Sites défensifs et sites fortifiés au Moyen Âge entre Loire et Pyrénées, Aquitania*, Supplément n° 4, 1990, p. 75-92.
- LABORIE 1996. LABORIE (Y.), « Archéologie de la période romane. Situation de la recherche en Périgord », dans *Le Périgord roman*, 1. *La perception de l'espace*, Montignac, *Reflets du Périgord*, numéro hors série, 1996, p. 45-60 (maisons romanes de Bergerac et Auberoche).
- LABORIE et PICHONNEAU, 1990. LABORIE (Y.) et PICHONNEAU (J.-Fr.), « Une tour-ostal à Agen », *op. cit.*, *Aquitania*, Supplément n° 4, 1990, p. 63-74.
- LAFARGUE 1997. LAFARGUE (M.-D.) et (Fr.), « Étude d'une maison médiévale de Mont-de-Marsan », *Bulletin de la Société de Borda*, 1997, p. 159-188.
- LASSALE 1993-1998. LASSALE (V.), « Le décor des façades de quelques maisons romanes du Gard », *École antique de Nîmes*, n° 24, 1993-1998, p. 97-115.
- MALLAY 1862. MALLAY (E.), *Mémoire sur l'architecture en Auvergne*, ms 827, Bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand, 1862.
- MAZAURIC 1934. MAZAURIC (F.), *Histoire du château des Arènes de Nîmes*, Nîmes, 1934.
- MELISSINOS et SÉRAPHIN 1988. MELISSINOS (A.) et SÉRAPHIN (G.), *Les maisons de Figeac à travers les âges*, Secteur sauvegardé, 1988.
- MESQUI 1999. MESQUI (J.), « Les châteaux d'Uzès », *C.A. Gard*, 157<sup>e</sup> session, 1999, p. 377-412.
- NAPOLÉONE, 1988. NAPOLÉONE (A.-L.), « Les maisons romanes de Toulouse », *A.M.M.*, t. VI, 1988, p. 123-132.
- NAPOLÉONE, 1991. NAPOLÉONE (A.-L.), « Les maisons gothiques de Toulouse (XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s.) », *A.M.M.*, t. VIII-IX, 1990-1991, p. 123-138.
- NAPOLÉONE, 1998. NAPOLÉONE (A.-L.), « Urbanisme et habitat à Figeac aux XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s. », *M.S.A.M.F.*, t. LVIII, 1998, p. 67-91.
- NAPOLÉONE et *alii* 2002. NAPOLÉONE (A.-L.), GUIRAUD (C.) et VIVIÈS (B. de), « L'hôtel de la famille de Gaillac ou "Tour de Palmata" (Gaillac, Tarn) », *B.M.*, t. 160, 2002, p. 97-119.
- NAPOLÉONE et ROUSSET 1998. NAPOLÉONE (A.-L.) et ROUSSET (V.), « Une maison du XIV<sup>e</sup> s. rue des Lazaristes à Figeac », *B.M.*, t. 156, 1998, p. 393-399 et « La maison de la rue des Lazaristes à Figeac (XIV<sup>e</sup> s.) », *M.S.A.M.F.*, t. LVIII, 1998, p. 93-128.
- NAPOLÉONE et SÉRAPHIN 1989. NAPOLÉONE (A.-L.) et SÉRAPHIN (G.), « Les maisons de Figeac », *C.A. Quercy*, 147<sup>e</sup> Session, 1989, p. 291-306.
- NAPOLÉONE et TESTARD 1999. NAPOLÉONE (A.-L.) et TESTARD (O.), « Étude archéologique des élévations de la maison n° 15 de la rue Croix-Baragnon à Toulouse », *Archéologie médiévale*, t. XXIX, 1999, p. 145-168.
- OUDOT de DAINVILLE 1927. OUDOT de DAINVILLE (M.), « Notes sur quelques portes du Var », *Bulletin archéologique*, 1927, p. 411-414.
- Pays d'Aigues 1981. *Pays d'Aigues. Cantons de Cadenet et de Pertuis (Vaucluse)*, Inventaire général, Paris, 1981.
- PERNOUD 1949. PERNOUD (R.), *Les statuts municipaux de Marseille*, Paris, Picard, 1949, 289 p.
- PERRON 1977. PERRON (C.), « Note sur l'architecture civile médiévale au Puy. Exemple des 24-26, rue des Tables », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1977, p. 51-55.
- PEYRON 1979. PEYRON (J.), « Montpellier médiéval. Urbanisme et architecture », *Annales du Midi*, t. 91, n° 143, 1979, p. 255-272.
- PEYRON et ROBERT 1970. PEYRON (J.) et ROBERT (A.), « L'architecture civile médiévale à Montpellier : les voûtes », *Cahiers ligures de préhistoire et d'archéologie*, 1970, t.19, p. 73-84.
- PONCEAU 1967. PONCEAU (M. et G.), « La maison de la Barrière (à Trémolat, Dordogne) », *B.S.H.A.P.*, t. XCIV, 1967, p. 261-265.
- PONCEAU 1969. PONCEAU (M. et G.), « Les caves de la place de la Claitre et des environs de Saint-Front à Périgueux », *B.S.H.A.P.*, 1969, t. XCVI, p. 135-148.
- POUSTHOMIS 1995. POUSTHOMIS (B.), *La tour d'Arles. Caussade (Tarn-et-Garonne)*, Rapport d'études préalable à la restauration, déposé à la CRMH, DRAC de Midi-Pyrénées, Toulouse, 1995.
- POUSTHOMIS 2002. POUSTHOMIS (B.), avec la collaboration de POUSTHOMIS-DALLE (N.), « La "Tour d'Arles" de Caussade (Tarn-et-Garonne). Étude archéologique d'une maison patricienne de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle », *B.M.*, t. 160, I, 2002, p. 71-87.
- PRESSOUYRE 1986. PRESSOUYRE (L.), « Lecture d'une inscription du XII<sup>e</sup> s. à Saint-Antonin-Noble-Val », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1986, p. 256-268.
- QUENEDEY 1934. QUENEDEY (commandant R.), « Hyères (Var). La vieille ville et ses maisons », *Bulletin monumental*, t. 93, 1934, p. 269-307.
- REVOIL 1873. REVOIL (H.), *Architecture romane du Midi de la France*, 1873, t. III (maisons de Nîmes et de Saint-Gilles; logis des arènes de Nîmes; rotonde de Simiane).
- REY 1950. REY (R.), « Villemagne l'Argentière : l'hôtel des monnaies », *C.A. Montpellier*, 1950, p. 253-260.
- ROSSIGNOL 1865. ROSSIGNOL (É.), « La tour Palmata à Gaillac (Tarn), son histoire, son architecture et ses peintures », *M.S.A.M.F.*, t. VIII, 1865, p. 275-303.
- ROUSSET 2000. ROUSSET (V.), « Deux maisons du castrum de Saint-Céré (Lot, commune de Saint-Laurent-les-Tours) », *M.S.A.M.F.*, t. LX, 2000, p. 119-133 et 273-274.
- SCELLÈS 1989. SCELLÈS (M.), « La maison romane de Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne) », *M.S.A.M.F.*, t. XLIX, 1989, p. 44-119.
- SCELLÈS 1995. SCELLÈS (M.), « L'architecture civile à Cahors aux XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », *M.S.A.M.F.*, t. LV, 1995, p. 77-111.
- SCELLÈS 1998. SCELLÈS (M.), « Cahors. Maison 62-68, rue Sainte-Urcisse » et « Cahors. Maison 46, rue Donzelle », dans ESQUIEU et *alii* 1998, p. 153-158.
- SCELLÈS 2000. SCELLÈS (M.), « La brique à Cahors (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.) », *La brique antique et médiévale. Production et commercialisation d'un matériau*, BOUCHERON (P.), BROISE (H.) et THÉBERT (Y.) éd., Actes du colloque international, Centre d'histoire urbaine de l'E.N.S. de Fontenay/Saint-Cloud, 1995, École Française de Rome, 2000, p. 383-395.
- SCELLÈS et *alii* 1997-1998. CHIHA (Gr.), ROUSSET (V.) et SCELLÈS (M.), « L'évolution d'une maison de Cahors du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. L'exemple du n° 88 rue des Soubirous », *A.M.M.*, t. 15-16, 1997-1998, p. 107-133.



- SÉRAPHIN, 1992. SÉRAPHIN (G.), *Belvès, Étude préalable à l'établissement d'une ZPPAUP*, Périgueux, SDAP, 1992.
- SÉRAPHIN 1993. SÉRAPHIN (G.), « Les tours et constructions civiles à angles arrondis dans les *castra* médiévaux du Fumélois », *M.S.A.M.F.*, t. LIII, 1993, p. 169-185.
- SÉRAPHIN 1995. SÉRAPHIN (G.), *Le castrum de Comarque*, DEA, Université de Toulouse-Le Mirail, 1995.
- SÉRAPHIN 1995<sup>2</sup>. SÉRAPHIN (G.), *Ville de Fumel. Évaluation archéologique et architecturale*. Rapport de présentation, SRA d'Aquitaine, 1995.
- SÉRAPHIN 1996. SÉRAPHIN (G.), « Les tours féodales du Périgord roman », dans *Le Périgord roman*, 1. *La perception de l'espace*, Montignac, *Reflets du Périgord*, numéro hors série, 1996, p. 101-121 (Belvès, Bigaroque, Plazac, Salignac).
- SÉRAPHIN 1998. SÉRAPHIN (G.), « Le *castrum* de Comarque », *C.A. Périgord*, 156<sup>e</sup> session, 1998, p. 161-193.
- SÉRAPHIN et RÉMY 1998. SÉRAPHIN (G.) et RÉMY (Ch.), « Le château d'Excideuil », *C.A. Périgord*, 156<sup>e</sup> session, 1998, p. 195-223.
- SINDOU-FAURIE, 1983. SINDOU-FAURIE (P.-M.), « Un bourg fortifié du Haut-Quercy, Cardaillac », *Donjons et forteresses*, n° 5, 1983, p. 13-29.
- SOURNIA et VAYSETTES 1987. SOURNIA (B.) et VAYSETTES (J.-L.), « Restitution de la demeure médiévale montpelliéraine », *A.M.M.*, t. 5, 1987, p. 143-152.
- STYM POPPER 1954. STYM POPPER (S.), « L'architecture civile à Perpignan », *C.A. Roussillon*, 112<sup>e</sup> session, 1954, p. 119-134.
- TAILLEFER 1826. TAILLEFER (W. de), *Antiquités de Vésone*, t. 2, Périgueux, 1826 (premier inventaire des maisons romanes et gothiques de Périgueux par J. de MOURCIN).
- THIRION 1985. THIRION (J.), « Une façade romane retrouvée: le décor de la maison de Céreste », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1985, p. 548-562.
- TROUILLET 1975. TROUILLET (commandant A.), *Bollène. Promenades archéologiques*, Bollène, 1975.
- VECCHIONE 1998. VECCHIONE (M.), « Hyères-Var. Maison 1, traverse Paradis », dans ESQUIEU *et alii* 1998, p. 223-224.
- VECCHIONE 1989. VECCHIONE (M.), « La Tour Saint-Blaise, Hyères (Var) », dans *L'église et son environnement. Archéologie médiévale en Provence*, Aix-en-Provence, Musée Granet, 1989, p. 28-29.
- VERNEILH 1846. VERNEILH (baron F. de), « Architecture civile au Moyen Âge dans le Périgord et le Limousin aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles » (1<sup>ère</sup> partie), *Annales archéologiques*, t. 4, 1846, p. 162-166 (Le Puy, Périgueux, Saint-Yrieix).